



Conférence Internationale sur la Technologie du Biodigesteur

RAPPORT GENERAL



« L'Afrique à l'ère des
changements climatiques »

Ouagadougou, du 10-12 octobre 2017
Salle de Conférences de Ouaga 2000

Novembre 2017



Sous le très haut patronage de son Excellence
Monsieur le **Président du Faso**
et sous le parrainage du **Président de la Commission UEMOA**



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR

THÈME :

« **L'Afrique à l'ère des
changements climatiques** »



10 AU 12 OCTOBRE 2017
SALLE DE CONFÉRENCES DE OUAGA 2000

Tél.: +226 25 36 23 88 / 25 50 37 53

Email: info@pnb-bf.org

Web: www.pnb-bf.org



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



1 - INTRODUCTION	7
2 - RAPPEL DU CONTEXTE DE LA CONFERENCE	7
3 - DEROULEMENT DES TRAVAUX	8
3.1. Session des experts	8
3.1.1. Cérémonie officielle d'ouverture	8
3.1.2. Déroulement des travaux en plénière	10
3.1.3. Déroulement des travaux en ateliers	12
3.1.4. Atelier 1 : Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur	12
3.1.5. Atelier 2 : Identification des principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources	13
3.1.6. Atelier 3 : Feuille de route pour l'élaboration et la mise en oeuvre effective de programmes nationaux	16
3.2. Visite des sites	17
3.3. Session ministérielle	21
3.3.1. Cérémonie officielle d'ouverture	21
3.3.2. Mise en place du présidium	21
3.3.3. Examen et adoption du rapport des experts	23
3.3.4. Examen et adoption de la Déclaration de Ouagadougou	23
4 - RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	23
4.1. Synthèse des résultats et recommandations	23
4.2. Déclaration de Ouagadougou	24
CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE	27
CONCLUSION	30
ANNEXES	
1. Chronogramme de la conférence	
2. Chronogramme détaillé des ateliers	
3. Termes de référence des travaux en ateliers	
4. Rapports des travaux en ateliers	
5. Discours prononcés	
6. Résultats de l'évaluation de la conférence	
7. Liste des participants.	

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- ABPP** : Africa Biogas Partnership Programme ;
- AGR** : Activités Génératrices de Revenus ;
- ASAP** : Adaptation for Smallholder Agriculture Programme ;
- BEI** : Banque Européenne d'Investissements ;
- BM** : Banque Mondiale ;
- BOAD** : Banque Ouest Africaine de Développement ;
- CILSS** : Comité Inter Africain de Lutte contre la Sécheresse au Sahel ;
- COP** : Conférence des Parties ;
- CPA** : Compoment Programme Activities ;
- CUA-BIRA** : Commission de l'Union Africaine-Bureau Interafricain des Ressources Animales ;
- DGIS** : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement des Pays-Bas ;
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;
- FASOBIO 15** : Modèle de biodigester conçu et vulgarisé par le PNB-BF à partir de mars 2015 ;
- FIDA** : Fonds International pour le Développement Agricole ;
- GEF** : Global Environment Facility ;
- GES** : Gaz à Effet de Serre ;
- GGC 2047** : Gabor Gas Compagny 2047, modèle de biodigester venant du Nepal ;
- HIVOS** : Institut Humaniste pour la Coopération avec les Pays en Voie de Développement ;
- KfW** : Kreditanstalt fur Wiederaufbau ;
- NEPAD** : Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique ;
- OCADES** : Organisation Catholique pour le Développement Economique et Social ;
- ODD** : Objectifs de Développement Durable ;
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale ;
- PAPAM** : Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole du Mali ;
- PBG** : Programme Biogaz de Guinée ;
- PNB-BF** : Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso ;
- POA** : Programme Of Activity du Burkina FASO ;
- UA** : Union Africaine ;
- UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africain ;
- UE** : Union Européenne ;
- USAID**: United States Agency for International Development ;
- SNV** : Organisation Néerlandaise de Développement.

VOLUME PRINCIPAL



1 - INTRODUCTION

Les 10, 11 et 12 octobre 2017, s'est tenue dans la salle des plénières du Centre International de conférences de Ouaga 2000, la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, avec pour thème : « **L'Afrique à l'ère des changements climatiques** ». Outre du Burkina Faso, des délégations sont venues du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo. Y ont également pris part des partenaires techniques et financiers : Hivos/SNV, BOAD, la Coopération Néerlandaise, la Coopération Autrichienne, la Coopération Suisse, la Coopération Taïwanaise, la Commission de l'UEMOA, le CILSS, la Commission de l'Union Africaine, etc.

La technologie du biodigesteur a été introduite dans la plupart des Etats depuis moins d'une décennie à la faveur de programmes nationaux et d'initiatives privées.

Le biogaz est produit à partir de déjections animales (bovins, porcs, volailles), et parfois d'autres excréments. Ces matières premières mélangées à de l'eau subissent un processus de fermentation anaérobie qui conduit au biogaz et à un sous-produit appelé effluent qui sert à la fertilisation des sols, à l'alimentation du bétail (porcs, volailles) et à la pisciculture. La technologie du biodigesteur est une source d'énergie renouvelable, simple qui aide à lutter contre l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et énergétique, la pauvreté et contribue à l'atténuation des effets des changements climatiques.

La promotion de la technologie du biodigesteur concerne actuellement cinq (5) pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) et un (1) pays de l'Afrique Centrale (Cameroun).

La présente conférence internationale vise à présenter les avantages du biodigesteur, à faire partager les expériences entre les pays d'Afrique et à rechercher les moyens de fédérer les efforts pour une appropriation de son utilisation par les populations dans tous les Etats.

Ce rapport général comprend deux (2) volumes. le volume principal reprend l'ensemble des travaux de la conférence en trois points essentiels :

- Rappel du contexte de la conférence ;
- Déroutement des travaux ;
- Résultats et recommandations.

Les documents joints dans le volume annexe permettent d'avoir des informations plus précises et détaillées selon les sujets d'intérêt.

2 - RAPPEL DU CONTEXTE DE LA CONFERENCE

La Planète toute entière vit à l'ère des changements climatiques. S'il est vrai que tous les pays du monde sont touchés à des degrés divers, force est de reconnaître que le continent africain, et singulièrement le Sahel, est le plus frappé par les effets des changements climatiques. En effet, le Sahel, de par sa situation géographique, est l'une des régions au monde les plus vulnérables aux changements climatiques. Des efforts énormes ont été déployés depuis plusieurs années par les pays sahéliens et se poursuivent toujours pour juguler ce phénomène et créer des conditions favorables au développement durable. Au titre de ces efforts, il faut citer notamment :

- L'atténuation qui est une réduction des émissions des gaz à effet de serre en modifiant certains comportements de production, de consommation, et par le choix de technologies propres ;
- L'adaptation qui consiste en un ajustement des pratiques, procédures ou structures aux changements climatiques projetés et actuels.

Que ce soit dans le domaine de l'atténuation ou de l'adaptation aux changements climatiques, la technologie du biodigester a un important rôle à jouer. Un certain nombre de pays sahéliens, dont le Burkina Faso, l'ont compris et ont mis le cap sur le développement de cette technologie.

L'Africa Biogas Partnership Programme (ABPP) est le fruit d'un partenariat public (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement des Pays Bas/DGIS) et privé (HIVOS et SNV), dans le but d'établir un secteur marchand de la technologie du biodigester en Afrique. A cet effet, ABPP accompagne des programmes de promotion de la technologie du biodigester dans cinq (5) pays dont le Burkina Faso. Dans chacun de ces pays, une collaboration est établie avec une institution nationale privée ou publique pour mettre en oeuvre le programme.

Le Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso (PNB-BF) qui a été mis en place dans ce cadre a permis de créer un environnement favorable à la dissémination de la technologie et d'équiper 9351 ménages en biodigesteurs à la date du 31 mai 2017. Après huit (8) années de mise en oeuvre, le Gouvernement du Burkina Faso souhaite partager les résultats en termes de développement transformatif et structurel que permet cette technologie avec les autorités politiques, les principales institutions et les principaux partenaires au développement des pays de la sous-région Afrique de l'Ouest. La conférence internationale de Ouagadougou sur la technologie du biodigester a été organisée du 10 au 12 octobre 2017 à cet effet. Elle vise à mettre les acteurs du biodigester autour d'une même table pour entreprendre à l'avenir des actions plus énergiques et mieux coordonnées en vue de parvenir à une dissémination à grande échelle de cette technologie.

Conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso en matière d'organisation d'évènements, un Comité d'Organisation chargé de la préparation, de l'organisation et du bon déroulement de l'évènement a été mis en place par arrêté du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques. Ce comité a été assisté par des consultants mis à disposition par le Cabinet Yons Associates basé à Ouagadougou.

3 - DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1. Session des experts

3.1.1. Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture de la session des experts a été ponctuée par quatre (4) interventions. La première a été celle du Président du comité national d'organisation, Monsieur Alexandre Yamvénéguéré SAWADOGO, Secrétaire Général du ministère des ressources animales et halieutiques. Il a souhaité la bienvenue aux participants, remercié les organisateurs et souhaité plein succès aux travaux.

La deuxième intervention a été celle de Son Excellence Monsieur Jolke Oppewal, Ambassadeur du Royaume des Pays Bas pour le Burkina Faso et le Mali avec résidence à Bamako. La recherche de solutions aux effets des changements climatiques qui est une préoccupation mondiale, a motivé son pays à accompagner certains pays africains à promouvoir la technologie du biodigester.

La troisième allocution, prononcée par le Professeur Filiga Michel SAWADOGO, Commissaire du Département chargé du développement humain, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA, parrain de la conférence internationale, a mis l'accent sur les avantages de la technologie du biodigester et marqué l'intérêt de son institution à accompagner ses Etats membres.



Le Ministre des Ressources Animales et son homologue de l'Énergie à la rencontre d'un promoteur de la technologie du biodigesteur

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Monsieur Sommanogo KOUTOU a prononcé le discours d'ouverture de la Conférence. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a salué la vision de Son Excellence Monsieur le Président du Faso qui a permis l'organisation de la conférence et mis en exergue l'engagement du gouvernement du Burkina à soutenir le Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso (PNB-BF). Enfin, il a félicité les membres du comité national d'organisation et toutes les personnes qui ont contribué à la tenue de cette conférence.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, une photo de famille a été prise et des interviews ont été accordées aux médias afin d'immortaliser l'évènement.

3.1.2. Déroulement des travaux en plénière

Un bureau de séance a été mis en place pour conduire les travaux en plénière. Il était composé comme suit :

- Président : Alexandre Yamvénéguéré SAWADOGO ;
- Vice-Présidente : Danielle Patricia GNANDJI/ADJO ;
- Rapporteur : Bassirou SARR ;
- Modérateur : Issa Martin BIKIENGA.

Les travaux en plénière ont débuté par l'exposé de la Note de cadrage de la Conférence par Monsieur Xavier BAMBARA, Coordonnateur du PNB-BF. Cette note a mis l'accent sur les opportunités offertes par la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur :

1. Faciliter le partage d'expériences entre les pays faisant la promotion de la technologie du biodigesteur ;
2. Faire la promotion de la technologie du biodigesteur ;
3. Mettre en réseau les acteurs du biodigesteur ;
4. Susciter l'engagement politique des Ministres des pays participants à la conférence ;
5. Mobiliser les bailleurs de fonds au financement des réalisations de biodigesteurs à grande échelle ;
6. Mettre en place un réseau de programmes biodigesteurs en Afrique de l'Ouest.

Un film documentaire sur les bienfaits inhérents à l'utilisation du biodigesteur au Burkina Faso a été présenté. Ces bienfaits sont, entre autres, la réduction de la pénibilité du travail de la femme par la mise à disposition de gaz pour la cuisson des aliments, l'assistance scolaire pour la fourniture d'éclairage, la création d'emplois à travers les entreprises de construction de biodigesteurs.

Au cours des travaux en plénière, les pays participant à la conférence internationale ont successivement présenté leurs expériences et initiatives en matière de technologie du biodigesteur. Ces présentations ont été suivies par celle de la BOAD qui a porté sur leurs actions en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans les pays de l'UEMOA.

Burkina Faso

L'objectif du Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso (PNB-BF) est de créer un secteur permanent (viable, orienté vers le marché) et multi-acteurs de construction de biodigesteurs afin d'améliorer les conditions de vie des ménages ruraux et périurbains. Le Burkina Faso a réalisé 9682 biodigesteurs et créé 600 emplois à travers toutes les régions du pays. La stratégie du faire-faire, de la synergie d'action et de la gestion axée sur les résultats a été développée par le PNB-BF qui boucle sa seconde phase. Un Centre d'Appel Client fonctionne et permet de répondre aux différentes préoccupations de la clientèle. Les défis qui restent à relever concernent le développement du secteur privé et l'accès au crédit, la vulgarisation agricole, le suivi-évaluation et la gestion de la qualité.

Bénin

Au Bénin, le contexte est marqué par la forte pression sur le couvert végétal et la raréfaction du bois de chauffe. Au titre des réalisations, 153 biodigesteurs ont été construits dans les communes du pays dans le but de contribuer à réduire la consommation en bois de chauffe et de contenir les dépenses énergétiques des ménages. Les défis majeurs à relever sont le coût élevé de la technologie et le manque de financements pour mettre en oeuvre un programme national de biodigesteurs.

Mali

L'objectif du Programme d'Adaptation de la Petite Agriculture Paysanne aux Changements Climatiques du Mali est de renforcer les capacités d'adaptation des populations rurales en mettant à leur disposition des approches, des technologies et des services innovants. Les réalisations du Mali ont porté sur 520 biodigesteurs à dômes et flexibles, 31 latrines connectées aux biodigesteurs à dômes et la création d'emplois pour 82 jeunes ruraux. Des jalons ont été posés pour l'élaboration d'un programme national de biodigesteurs. Le défi majeur est l'organisation des ménages qui se complique avec le désistement de certains bénéficiaires en faveur d'autres activités comme l'orpaillage.

Guinée

Le Projet de création d'un marché pour le développement et l'utilisation des ressources du biogaz en Guinée a pour objectif global de contribuer à la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) dans le secteur d'utilisation de l'énergie par les ménages. Depuis avril 2017, avec l'assistance du PNB-BF, 45 biodigesteurs ont été réalisés et 59 sont en construction. Les défis majeurs pour le Programme Biogaz Guinéen (PBG) sont l'élaboration d'un mécanisme de soutien financier, la mise en place d'un système de suivi-évaluation, l'absence de stratégie de communication adaptée et l'implication de tous les acteurs.

Sénégal

Depuis 2009, le Sénégal a construit 2068 biodigesteurs et associé des technologies qui les valorisent davantage ; ce qui a eu pour conséquence la création de 220 emplois et l'amélioration substantielle de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages. Le défi majeur à relever est de mobiliser les financements pour soutenir les entreprises et les ménages.

Niger

Les efforts des différentes ONG intervenant au Niger dans le domaine des énergies renouvelables visent à améliorer l'accès des populations aux énergies renouvelables pour la cuisson des aliments et à l'électricité, à contribuer à la réduction de la déforestation, à accroître les rendements des productions agricoles à travers l'utilisation des produits issus des biodigesteurs, et à améliorer l'assainissement. Au Niger, vingt (20) biodigesteurs démonstratifs ont été implantés en 2016 dans trois (3) communes de la région de Tillabéry. En 2017, seize (16) autres sont en cours d'installation dans quatre (4) autres communes de la même région. Les défis à relever consistent à élaborer un programme national de biogaz et mobiliser des financements.

Cameroun

Au Cameroun, 343 biodigesteurs ont été construits avec le concours d'un programme national de développement et de promotion du biogaz domestique. La stratégie est basée sur le marketing et le service après-vente, un système d'accès au crédit et l'organisation d'un partenariat multi-acteurs. Le principal défi est de relancer un nouveau programme national de développement et de promotion du biogaz.

La vision de la BOAD déclinée dans sa stratégie environnement et climat est « une gestion rationnelle des ressources naturelles au profit d'un développement résilient aux effets adverses des changements climatiques dans les Etats de l'UEMOA ». L'objectif stratégique est de « faire de l'environnement un pôle nouveau de croissance durable et inclusive ».

La BOAD héberge des fonds climat pouvant être mobilisés par les pays. Il s'agit notamment du Fonds d'Adaptation, du Global Environment Facility et du Fonds Vert Climat. A cela, il faut ajouter les partenariats stratégiques avec la Banque Européenne d'Investissement, la KfW et de nombreux partenariats scientifiques.

Ces présentations ont été suivies par les échanges entre les participants en prélude aux travaux en ateliers. Avant que les participants ne se retrouvent en ateliers, le modérateur de la plénière a exposé les directives à respecter pour que les travaux puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

3.1.3. Déroulement des travaux en ateliers

Des travaux en ateliers ont été organisés pour permettra aux participants d'approfondir des questions techniques:

- Atelier 1 : Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur ;
- Atelier 2 : Identification des principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources ;
- Atelier 3 : Feuille de route pour l'élaboration et la mise en oeuvre effective de programmes nationaux.

Les principaux résultats et recommandations de ces ateliers sont résumés ci-dessous; les rapports des trois ateliers sont présentes dans le volume annexe du rapport général de la conférence.

3.1.4. Atelier 1 : Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur

Avant le début de l'atelier, le modérateur de la conférence a procédé à la mise en place du bureau de séance. Ainsi, l'atelier a été présidé par Madame GNANDJI Danielle, Directrice des Productions d'Elevage au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire.

Le rapporteur de l'atelier était Monsieur SOMDA.W .Serge, Chargé de Vulgarisation Agricole au Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso.

L'objectif de la session était de mettre en exergue la contribution du biodigesteur au développement durable des Etats. Deux résultats étaient attendus :

1. Les expériences et les bonnes pratiques qui démontrent les effets positifs de l'utilisation optimale de la technologie dans les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, l'économie nationale et l'environnement, entre autres, sont partagées ;
2. Les participants sont sensibilisés et ont une meilleure connaissance de la technologie du biodigesteur et de son potentiel transformatif sur les ménages, l'économie nationale et sur l'environnement dans les Etats respectifs.

Les participants à l'atelier étaient invités à répondre à trois questions-clés :

1. Quels sont les défis auxquels font face aujourd'hui les exploitations familiales en milieu rural ?
2. Comment assurer une appropriation durable de la technologie du biodigesteur par les populations ?
3. Donner trois principales contraintes qui limitent la diffusion de la technologie du biodigesteur en Afrique de l'Ouest.

En réponse aux questions qui leur ont été soumises, les participants aux travaux de l'atelier n° 1, ont d'abord mis en évidence les défis auxquels font face les exploitations familiales en milieu rural, ensuite recensé les modalités d'appropriation durable de la technologie par les populations et enfin relevé les contraintes à la diffusion de la technologie du biodigester en Afrique de l'Ouest.

Au titre des défis, on retiendra :

- les défis d'ordre environnemental tels que la réduction de la pression sur les forêts et des émissions des gaz à effets de serre ;
- les défis d'ordre énergétique liés aux déficits énergétiques et à la déforestation ;
- les défis liés à l'atteinte de la sécurité alimentaire en raison de la faible productivité agricole ;
- les défis de l'élimination de la pauvreté des ménages ;
- les défis sociaux tels que la réduction de la corvée de bois qui occupe plus de la moitié du temps des femmes et l'élimination des maladies dues à l'utilisation des bois de chauffe.

En ce qui concerne l'appropriation de la technologie, les participants ont fait les propositions suivantes :

- l'inscription de la technologie du biodigester dans les plans communaux de développement ;
- l'intégration de la technologie du biodigester dans les systèmes de productions agro-sylvo-pastorales ;
- l'orientation de la recherche-développement sur la réduction des coûts et la diversification des sources de matières premières pour le fonctionnement de la technologie du biodigester ;
- la traduction des documents techniques en langues locales ;
- la communication par le partage des bonnes pratiques et des leçons apprises ;
- la structuration des acteurs en réseaux ;
- le renforcement des capacités des acteurs ;
- le changement du système d'élevage pour aller progressivement vers la semistabulation ou la stabulation totale ;
- l'inscription de la technologie du biodigester dans les écoles et centres de formation professionnelle.

Les contraintes suivantes ont été relevées :

- le coût élevé de la technologie du biodigester ;
- l'insécurité foncière ;
- le faible niveau d'organisation et d'intégration du secteur du biodigester dans les économies en Afrique ;
- la faible intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- l'élevage extensif qui entraîne une faible disponibilité des déjections animales ;
- l'absence de programmes nationaux de biodigesteurs dans plusieurs pays de l'Afrique ;
- le faible engagement politique des gouvernements ;
- l'engagement financier insuffisant des partenaires techniques et financiers.

3.1.5. Atelier 2 : Identification des principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources

Madame Touré Mariam Ly du Ministère de l'Élevage et de la pêche du Mali a été désignée pour assurer la présidence de l'atelier avec l'appui de Monsieur Almamy MBENGUE (Directeur Environnement et Finance Climat BOAD) comme modérateur. Le bureau de séance comprenait également deux facilitateurs, à savoir M. Bert van Nieuwenhuizen (SNV), Monsieur Jan LAM (SNV) et deux rapporteurs : Monsieur BASSIROU SARR du Sénégal et Monsieur Lin DA du PNB-BF. La coordination du rapportage était assurée par Monsieur YARO Ghislain du Cabinet Yons Associates.

La session de l'atelier 2 avait pour objectif de s'accorder sur les axes/actions prioritaires à prendre en compte dans la formulation des programmes nationaux de vulgarisation de la technologie du biodigesteur.

Deux résultats étaient attendus de cet atelier:

1. Des axes/actions de priorités des programmes nationaux sont identifiés ;
2. Un mécanisme de mobilisation des fonds pour la mise en oeuvre de programmes nationaux et régional est proposé.

Les participants devaient se pencher sur les questions-clés suivantes :

1. Quelles ont été les expériences et leçons apprises de la mise en oeuvre des programmes ABPP ? Quelles particularités pour les pays d'Afrique de l'Ouest ? Quels sont les principaux challenges ?
2. Le biodigesteur est-il un produit uniquement marchand ou un outil de développement du monde rural ?
3. Proposer le profil le plus approprié d'un programme biodigesteur en se référant aux réponses à la question 2.
4. Comment les pays peuvent-ils mobiliser les fonds nécessaires à la mise en oeuvre de leurs programmes respectifs et faciliter l'accès des ménages à la technologie ? Outre ces questions-clés, les participants à l'atelier 2 étaient invités à faire des propositions sur la mise en place d'un organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs.

Ils ont apporté les réponses ci-dessous aux questions-clés qui leur étaient posées:

Question n°1 : Quelles ont été les expériences et leçons apprises de la mise en oeuvre des programmes ABPP/Quelles particularités pour les pays d'Afrique de l'Ouest ? Quels sont les principaux challenges ?

Réponses : Il faut aider les Etats à trouver les financements nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre des programmes nationaux de biodigesteurs, en mettant l'accent sur le suivi des activités du secteur.

Par conséquent, les Etats et les partenaires qui financent les programmes de biodigesteurs doivent se donner les moyens pour assurer la durabilité du suivi des activités du secteur.

Un programme biodigesteur ne doit pas être orienté seulement vers la fourniture d'énergie, mais doit aussi être basé sur des activités diverses de soutien à la promotion de l'exploitation familiale.

Question n°2 : Le biodigesteur est-il un produit uniquement marchand ou un outil de développement du monde rural ?

Réponses : Le biodigesteur est un outil de développement du monde rural qui doit se faire dans le cadre du développement d'un marché. Il est aussi un outil de développement des activités génératrices de revenus (AGR), d'amélioration de la productivité agricole et de l'élevage.

Question n°3 : Proposer le profil le plus approprié d'un programme biodigesteur en se référant aux réponses à la question 2.

Réponses : Il existe un profil type pour un programme biodigesteur avec des spécificités dans chaque pays. En effet, un programme biodigesteur a des axes clés qui doivent être pris en compte dans la formulation et la mise en oeuvre.

Il s'agit de :

- Axe 1 : Analyse du potentiel (étude de faisabilité) ;
- Axe 2 : Développement de l'infrastructure ;
- Axe 3 : Développement des chaînes de valeur ;
- Axe 4 : Suivi-évaluation, capitalisation et diffusion des bonnes pratiques ;
- Axe 5 : Coordination et gestion du programme ;
- Axe 6 : Mobilisation des ressources.

Question n°4 : Comment les pays peuvent-ils mobiliser les fonds nécessaires à la mise en oeuvre de leur programme respectif et faciliter l'accès des ménages à la technologie ?

Réponses : Chaque programme national doit faire le plaidoyer auprès de son gouvernement pour dégager des lignes budgétaires annuelles en vue de financer le secteur biodigesteur.

Il existe des mécanismes de financement notamment le Fonds Vert Climat (au niveau de la BOAD). Par conséquent, chaque Etat devrait solliciter l'accompagnement de la BOAD qui est l'agence d'accréditation au Fonds Vert Climat.

Le plaidoyer doit également être fait au niveau des organisations d'intégration régionale (UA, CEDEAO, UEMOA) et des autres Partenaires Techniques et Financiers (FAO, FIDA, UE, etc.).

Concernant la mise en place d'un organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs, les participants ont fait les propositions suivantes :

1. Dénomination de l'organe régional :

- Proposition 1 : Comité africain de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs ;
- Proposition 2 : Programme régional de promotion du biodigesteur.

2. Missions de l'organe régional :

- Appui au développement et à la mise en place de programmes nationaux de biodigesteurs ;
- Suivi-évaluation des programmes nationaux de biodigesteurs ;
- Capitalisation et partage d'expériences ;
- Mobilisation et gestion des ressources financières ;
- Appui à la recherche/développement.

3. Coordination de l'organe régional :

La coordination de l'organe sera tournante tous les (trois) 3 ans. Le Burkina Faso va démarrer la coordination dudit organe dès sa mise en place.

4. Siège de la Coordination :

Il sera déterminé par la session ministérielle qui se tiendra au cours de cette Conférence.

3.1.6. Atelier 3 : Feuille de route pour l'élaboration et la mise en oeuvre effective de programmes nationaux

Les travaux de l'atelier 3 ont été présidés par un bureau de séance mis en place et composé de :

- Présidente : Sally Akinyi, Chargée de Communication/HIVOS Afrique de l'Est ;
- Vice-président : Simon TRAORE, Secrétaire Exécutif Adjoint de l'OCADES/Dori ;
- Modérateur : Jean de Matha OUEDRAOGO, Directeur SNV Mali/Niger ;
- Facilitateur : Jean Marc SIKA, Fund Manager ABPP ;
- Rapporteurs :
 - ✓ Todéman F. ASSAN, Expert du Bénin ;
 - ✓ Madame Deita Sylvie YAMEOGO, Chargée de programme/PNB-BF ;
 - ✓ Dothié SOMA, Chargé du Développement du secteur privé/PNB-BF ;
 - ✓ Abdoul Karim ZON, Chargé de formation au Cabinet Yons Associates.

L'objectif assigné à cette session était d'adopter une feuille de route indiquant les principales étapes et actions à entreprendre, les rôles et responsabilités des différents acteurs ainsi que les échéances de réalisation.

En termes de résultats attendus, on en dénombrait trois :

1. Une feuille de route pour accompagner la trajectoire des pays vers la mise en place des programmes biodigesteur est disponible ;
2. Les mesures d'accompagnement nécessaires à la mise en oeuvre de la feuille de route sont identifiées pour chaque Etat ;
3. Un organe de coordination et un dispositif de suivi sont proposés.

Pour aborder la thématique, trois questions-clés étaient soumises aux participants:

1. Quelles sont les étapes de mise en oeuvre d'un programme de biodigesteur ?
2. Quelle forme d'assistance technique et quel organe et dispositif de suivi mettre en place pour accompagner les programmes ?
3. Quelle approche/démarche adopter pour arriver à un programme régional ouestafricain ?

Les réponses des participants étaient ainsi qu'il suit :

Au titre de la question n°1 portant sur les étapes de mise en oeuvre d'un programme national de biodigesteurs :

Les grandes étapes de mise en place d'un programme national de biodigesteurs sont :

- la réalisation d'une étude de faisabilité. Cette étude doit prendre en compte plusieurs types d'informations : le potentiel technique, les facteurs économiques, sociaux, environnementaux et programmatiques ;
- la formulation d'un programme. Celui-ci doit être bâti autour d'un certain nombre de fonctions, rôles et responsabilités des acteurs. Le document du programme doit faire ressortir les différentes étapes d'évolution d'un marché ;
- un budget détaillé orienté vers les résultats doit compléter le document.

Les participants ont fait les propositions ci-après :

- le développement d'un programme national de biodigesteurs nécessite une volonté politique au niveau des pays et au niveau des organisations sous-régionales et internationales. Le biodigesteur

doit être érigé au rang des priorités sectorielles ;

- les Etats doivent prendre des engagements fermes pour atteindre des objectifs de 50 000 à 100 000 biodigesteurs par pays à l'horizon 2030 ;
- la capacité des acteurs à mettre en oeuvre le programme national de biodigesteurs ainsi que l'ancrage institutionnel (énergie, agriculture, environnement et élevage) constituent des atouts de succès.

Au titre de la question portant sur la forme d'assistance technique et quel organe et dispositif de suivi mettre en place pour accompagner les programmes :

Les participants ont proposé que la SNV et HIVOS qui ont contribué ensemble à la réalisation de plus de 780 000 biodigesteurs dans le monde poursuivent l'assistance technique requise. Cependant, une dynamique régionale s'impose pour accélérer le développement des biodigesteurs avec une mise en réseau des experts et l'accompagnement des institutions de financement comme la BOAD et certains partenaires bilatéraux et multilatéraux. En outre, il est important d'intégrer les programmes nationaux de biodigesteurs dans l'élaboration des budgets des Etats.

Au titre de la question portant sur quelles approche / démarche adopter pour arriver à un programme régional ouest-africain :

Les participants doivent s'appropriier les recommandations issues de la conférence. De retour dans leur pays, ils doivent en assurer la mise en oeuvre.

3.2. Visite des sites

Dans l'après-midi du 11 octobre 2017, les participants, répartis en trois (3) groupes, ont visité des sites de production de biogaz à partir de biodigesteurs. Il s'agit des sites suivants

- Ferme ZAGTOULI PLUS ;
- Ferme TENKODOGO ;
- Ferme YEMBOALI BOASSA.

Ces visites ont été organisées pour permettre aux participants de découvrir sur le terrain quelques réalisations du PNB-BF. Les caractéristiques de ces fermes sont données au tableau 1 ci-dessous :

Nom du site	Présentation de la ferme	Descriptif du biodigesteur installé dans la ferme	Utilisations faites du biodigesteur et de l'effluent
<p align="center">Ferme ZAGTOULI PLUS</p>	<p>Nom de la ferme: Zagtouli Plus Date de création: 1er septembre 2009 Promotrice: Madame Nathalie OUATTARA Objectif: production, transformation et commercialisation de la volaille et des porcs</p>	<p>Nombre: 1 Modèle: FASOBIO 15 Capacité: 4m3 Date de construction : 18/05/2017 Date de mise en service : 24/06/2017 Matière utilisée pour le chargement : crottins de porcs Quantité de chargement journalier: 20-40 kg de crottins Production journalière de gaz : 800-1600 litres Gestion des déchets : introduction de la litière (fientes de poulets mélangés aux copeaux de bois) dans les fosses à compost pour réduire les mauvaises odeurs et surtout pour produire du compost. Production attendue de compost : 20 tonnes.</p>	<p>Pour le chauffage de l'effluent avant son incorporation dans les rations alimentaires des animaux et de l'eau pour le plumage des poulets après abattage; Pour l'éclairage des installations, le chauffage des poussins au démarrage; Pour l'alimentation des porcs et des poussins. L'introduction de l'effluent dans les rations alimentaires fait l'objet de test en cours pour évaluer l'appétibilité et l'impact au plan sanitaire et économique.</p>
<p align="center">Ferme TENKODOGO</p>	<p>Nom de la ferme: Ferme Tenkodogo Date de création: 1987 Promoteur: Monsieur Rigobert TENKODOGO Objectif: produire et commercialiser les produits végétaux, animaux et piscicoles</p>	<p>Nombre: 1 Modèle: GGC Capacité: 4m3 Date de construction: 01/01/2012 Date de mise en service: 15/07/2012 Matière utilisée pour le chargement : bouse de vache Quantité de chargement journalier : 40-60 kg de bouse de vache Production journalière de gaz: 1600-2400 litres Production de compost: le compost est produit dans les fosses à compost en faisant un mélange alterné de l'effluent qui coule du biodigesteur avec la biomasse/résidus de l'étable (reste alimentaire des animaux, déchets secs, etc.).</p>	<p>Pour la cuisson des aliments ; L'éclairage des installations ; Pour la production de maïs et de riz. Chaque année, environ 10 tonnes de compost utilisées ; L'effluent liquide pour la production du phytoplancton et du zooplancton ; L'effluent séché + son de maïs (dosage de 1 pour 1) pour l'alimentation des poissons.</p>

Nom du site	Présentation de la ferme	Descriptif du biodigesteur installé dans la ferme	Utilisations faites du biodigesteur et de l'effluent
<p align="center">Ferme YEMBOALI BOASSA</p>	<p>Nom de la ferme : Yemboali Date de création : juin 2011 Promoteur : Monsieur Sylvain THIOMBIANO Objectif : produire, transformer et commercialiser du lait de vache. Moyenne de la production de lait : 20-50 litres/jour avec 8 vaches.</p>	<p>Nombre : 2 Modèle : FASOBIO 15/10 m3 Modèle : GGC 2040/6m3 Date de construction: 01/01/2012 (6m3), 17/03/2015 (10 m3) Date de mise en service: 22/09/2017 – 23/07/2012 Matière utilisée pour le chargement : bouse de vache Quantité de chargement journalier : 40-60 kg /80-100 kg de bouse de vache Production journalière de gaz : 1600-2400/2400-3200 litres Gestion des déchets : introduction de production de compost : environ 10 tonnes de compost sont produits par an.</p>	<p>Pour la cuisson des aliments ; Pour l'éclairage des installations de la ferme ; Pour le compost qui est utilisé pour fertiliser les parcelles de production de fourrage (maïs et sorgho fourrager).</p>



Visite de site par les participants à la conférence

3.3. Session ministérielle

3.3.1. Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture a été ponctuée par (i) l'allocution du Professeur Filiga Michel SAWADOGO, Commissaire chargé du Département du Développement Humain, représentant Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, parrain de la Conférence, et (ii) le discours Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Le représentant du Président de la Commission de l'UEMOA, a salué à sa juste valeur, le développement de la technologie du biodigesteur par le Gouvernement du Burkina Faso et l'initiative de cette Conférence internationale pour partager les résultats obtenus. Cette technologie est une belle opportunité à exploiter par les Etats africains pour adapter leur agriculture au changement climatique, réduire les émissions des gaz à effet de serre et renforcer leurs capacités à accéder au financement climatique. C'est pourquoi, la Commission de l'UEMOA, en sa qualité de parrain, plaide pour le renforcement de la coopération et la coordination entre les Etats et les institutions régionales afin de promouvoir les technologies éprouvées et adaptées pour la lutte contre les changements climatiques. Pour terminer, il a encouragé tous les acteurs et exhorté tous les partenaires au développement à accompagner la dynamique de mise à l'échelle de cette initiative importante, aussi bien au Burkina Faso que dans la sous-région ouest-africaine.

A l'entame de son discours, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a rappelé que la promotion de la technologie des énergies renouvelables, respectueuses des équilibres écologiques et susceptibles d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesse et d'emplois durables à travers la technologie biodigesteur s'inscrit désormais comme un objectif majeur des nouvelles approches stratégiques du développement durable au Burkina Faso. Puis il a mis en évidence les multiples bienfaits et avantages de la technologie du biodigesteur. Tout cela explique que des efforts déployés depuis plusieurs années au Burkina Faso ont permis de mettre en place un Programme National sur les Biodigesteurs en vue d'encourager la vulgarisation de cette technologie comme outil innovant en matière de développement durable. Aussi, des stratégies incitatives sont déjà mises en oeuvre vers les populations vulnérables pour améliorer l'adoption de la technologie du biodigesteur. Des efforts complémentaires sont attendus dans les domaines des mécanismes de financement durables et adaptés, de la mobilisation des connaissances et de l'innovation, enfin du suivi évaluation.

Avant de déclarer ouverte la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a invité tous les pays africains à adopter cette technologie et remercié les partenaires techniques et financiers dont l'appui a permis d'organiser cette conférence.

3.3.2. Mise en place du présidium

La session ministérielle comprenait :

- Monsieur Sommanogo KOUTOU, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Burkina Faso,
- Professeur Alpha Omar DISSA, Ministre de l'Energie, Burkina Faso,
- Monsieur Batio BASSIERE, Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, Burkina Faso,
- Professeur Filiga Michel SAWADOGO, Commissaire chargé du Département du Développement Humain de la Commission de l'UEMOA, Burkina Faso,
- Monsieur Kobenan Kouassi Adjoumani, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Côte d'Ivoire,

- Monsieur Dos Santos Nicolau, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Guinée Bissau,
- Monsieur Armand S. Raoul DAKÉHOUN, Directeur de cabinet du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Bénin,
- Monsieur Morou MOUNKEILA, Directeur de la promotion des énergies domestiques, Ministère de l'Energie, Niger,
- Monsieur Adama DIALLO, Secrétaire général du Ministère du pétrole et des énergies, Sénégal,
- Madame Hawa Diallo, Conseillère juridique, cabinet Ministre de l'environnement et des eaux et forêts, Guinée,
- Monsieur KAGNE POMBE, Secrétaire général adjoint, Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles, Tchad,
- Monsieur Simplicite NOUALA, Chef de l'Unité Production Animale, Bureau Interafricain des Ressources Animales, Kenya,
- Monsieur TEZIKE Madadozi, Directeur Général de la CAGIA, Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles, Togo,
- Dr Boureima TRAORE, Conseiller Technique du Ministère de l'Elevage et de la Pêche, Mali,
- Madame TOURE/LY Mariame, Chargée du Projet de transformation des sousproduits d'abattage, Ministère de l'Elevage et de la Pêche, Mali,
- Monsieur Pierre Narcisse BILLE MASSOMA, Directeur des énergies renouvelables, Ministère de l'Eau et de l'Energie, Cameroun,
- Monsieur ASSAN Todéman F., Directeur des énergies nouvelles et renouvelables, Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Bénin,
- Monsieur Ouzeï Ousseini Oumarou, Chef de division Energies modernes de cuisson, Ministère de l'Energie, Niger,
- Monsieur Bassirou SARR, Programme National du Biogaz, Sénégal,
- Monsieur ZALLE Daouda, Conseiller technique, Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, Burkina Faso,
- Monsieur Jean-Marc SIKA, Fund Manager, ABPP, Kenya,
- Monsieur Jan LAM, Conseiller technique, Energies renouvelables, SNV, Burkina Faso,
- Monsieur Jean de Matha OUEDRAOGO, Directeur SNV/Mali-Niger,
- Monsieur Bert van Nieuwenhuizen, SNV (Pays-Bas),
- Monsieur Xavier BAMBARA, Coordonnateur PNB-BF, Burkina Faso.

Les travaux ont été présidés par Monsieur Sommanogo KOUTOU, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso. Le secrétariat était assuré par Monsieur Xavier BAMBARA, Coordonnateur du PNB-BF avec l'appui du cabinet Yons Associates.

3.3.3. Examen et adoption du rapport des experts

Examinant le rapport des experts, la session a apprécié la qualité de son contenu et y a apporté quelques amendements et améliorations. Les échanges ont surtout porté sur la tenue d'une deuxième édition de la Conférence et la mise en place d'un organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs. Les participants ont décidé que la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur soit institutionnalisée avec une périodicité qui sera définie plus tard. Concernant la mise en place d'un organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs, de façon spécifique, ils ont mandaté le Burkina Faso, à ce stade, de conduire le processus devant y conduire; il s'agira d'élaborer les statuts et le règlement intérieur de la future structure et de les soumettre à la prochaine édition de la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur. Pour terminer, la session ministérielle a adopté le rapport des experts sous réserve de la prise en compte des amendements et améliorations qui y ont été apportés.

3.3.4. Examen et adoption de la Déclaration de Ouagadougou

La Déclaration de Ouagadougou a été lue par Bassirou SARR du Sénégal, rapporteur de la Conférence. Les participants ont demandé que dans la Déclaration, il soit fait mention de l'Appel à l'action de Ouagadougou sur les emplois liés à la terre en Afrique lancé le 15 juin 2017 dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse 2017 au Burkina Faso.

Par ailleurs, ils ont rappelé à nouveau le rôle dévolu au Burkina Faso dans la mise en place de l'organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs.

Enfin, ils ont adopté la Déclaration de Ouagadougou et deux motions dont le contenu est donné dans les paragraphes ci-dessous.

4 - RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Synthèse des résultats et recommandations

La synthèse des recommandations retenues par la conférence est la suivante :

- demander à Son Excellence Monsieur le Président du Faso de faire le plaidoyer auprès de ses pairs pour le développement de nouveaux programmes nationaux de biodigesteurs et le renforcement de ceux existants ;
- mandater le Burkina Faso pour assurer le processus de mise en place de l'organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs dans nos différents Etats et ce, au regard de son expérience avérée et de son engagement dans l'organisation de la conférence ;
- demander aux différents gouvernements de la sous-région d'en faire une priorité sectorielle ;
- valoriser l'expertise de l'assistance technique développée par ABPP pour soutenir le développement des programmes nationaux de biodigesteurs et apporter une assistance à la mise en oeuvre desdits programmes dans les pays ;
- mettre en place un mécanisme de suivi en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- faire un plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières ;
- mettre en place un fonds de promotion des biodigesteurs ;
- élaborer un plan africain pour le développement des biodigesteurs.

Au terme de leurs travaux, les participants à la Conférence ont adressé leurs félicitations et leurs remerciements au Burkina Faso pour l'accueil, l'organisation de la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, et la qualité des documents. Par ailleurs, ils ont exprimé leur gratitude à l'endroit des partenaires techniques et financiers. Le Représentant de la Commission de l'UEMOA a remercié le Burkina Faso pour avoir choisi son organisation pour parrainer la conférence. Enfin, les participants ont décidé que la prochaine conférence sur la technologie du biodigesteur se tiendra à Ouagadougou dans un an.

Les participants à la Conférence ont adopté :

- ✓ la déclaration de Déclaration de Ouagadougou ;
- ✓ une motion de remerciement au gouvernement et au peuple du Burkina Faso ;
- ✓ une motion de remerciement aux partenaires techniques et financiers.

4.2. Déclaration de Ouagadougou

La Déclaration de Ouagadougou est ainsi qu'il suit :

Considérant la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification adoptée le 17 juin 1994 à Paris ;

Considérant les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés le 25 septembre 2015 à New York ;

Considérant l'Accord de Paris sur les changements climatiques adopté le 12 décembre 2015 ;

Considérant l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables et l'initiative pour l'adaptation aux changements climatiques lancées à la COP21 de Paris en décembre 2015 par les chefs d'Etats et de gouvernements africains ;

Considérant l'appel à l'action de Ouagadougou sur les emplois liés à la terre en Afrique lancé, le 15 juin 2017 dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse 2017 au Burkina Faso ;

Considérant la Déclaration des chefs d'Etats et de gouvernements en faveur du climat et du développement durable adoptée le 17 novembre 2016 à la COP22 à Marrakech ;

Considérant la Déclaration d'Abidjan adoptée le 21 juin 2017 à l'issue de la table ronde sur les investissements en Afrique ;

Considérant le déficit énergétique de nos pays et la nécessité de développer des énergies endogènes ;

Considérant que les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour l'humanité tout entière en général et pour les pays africains en particulier ;

NOUS,

Participants à la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, tenue du 10 au 12 octobre 2017 à Ouagadougou, Burkina Faso,

Profondément préoccupés par la persistance de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et du déficit énergétique, ainsi que de la pauvreté, l'accélération de la disparition des massifs forestiers, la dégradation continue des terres en Afrique subsaharienne et les impacts sur la santé humaine des méthodes traditionnelles d'utilisation de la biomasse-énergie ;

Conscients que seule une réponse structurelle et holistique de nos Etats aux fléaux suscités est à même de doter nos populations rurales et périurbaines de la résilience nécessaire ;

Reconnaisant que la technologie du biodigesteur, grâce à ses avantages multiples, est une des réponses les plus appropriées à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et énergétique, à la pauvreté, à la dégradation de l'environnement ainsi qu'à l'adaptation de l'Agriculture aux effets des changements climatiques lorsque la dissémination de la technologie atteint une masse critique ;

LANÇONS UN APPEL

A nos Etats pour :

- renforcer et mettre à l'échelle les résultats des programmes nationaux de biodigesteurs en cours d'exécution ;
- élaborer et mettre en oeuvre des programmes nationaux de biodigesteurs d'ici à fin 2019 dans une approche basée sur la création d'un marché viable ;
- créer un environnement favorable à l'utilisation à grande échelle de la technologie du biodigesteur ;

INVITONS

Les Etats à s'engager au respect de la feuille de route pour la mise en oeuvre des programmes nationaux de biodigesteurs et à institutionnaliser la conférence sur la technologie du biodigesteur.

SOLLICITONS

L'appui des organisations intergouvernementales africaines (UA/NEPAD, CEDEAO, UEMOA, CILSS), des institutions financières (BAD, BOAD) et des Partenaires Techniques et Financiers nationaux et internationaux, des fonds liés au climat, pour financer les programmes régionaux et nationaux de biodigesteurs et la mise en place d'un organe de coordination régionale des programmes nationaux de biodigesteurs ;

MANDATONS

Le Burkina Faso pour assurer le processus de mise en place de l'organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs dans nos différents Etats et ce, au regard de son expérience avérée et de son engagement dans l'organisation de la conférence ;

Exhortons Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, à user de tout son leadership et de son engagement pour faire le plaidoyer auprès de ses pairs et des Partenaires Techniques et Financiers en vue de la mise en oeuvre effective des programmes nationaux de promotion de la technologie du biodigesteur et de leur structure de coordination.

Fait à Ouagadougou, le 12 octobre 2017

MOTIONS

Les deux motions adoptées par la Conférence sont les suivantes:

MOTION DE REMERCIEMENT AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DU BURKINA FASO

Les participants à la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, réunis du 10 au 12 octobre 2017, à Ouagadougou, Burkina Faso, expriment leur gratitude à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, au Gouvernement et au Peuple Burkinabè pour l'accueil chaleureux et les multiples facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour à Ouagadougou, facilités qui ont permis le bon déroulement de la conférence.

Fait à Ouagadougou, le 12 octobre 2017

MOTION DE REMERCIEMENT AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les participants à la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, réunis du 10 au 12 octobre 2017, à Ouagadougou, Burkina Faso, remercient les partenaires techniques et financiers pour leur appui à la mise en oeuvre des programmes nationaux de biodigesteurs et les sollicitent pour poursuivre leurs efforts pour la diffusion à grande échelle de la technologie du biodigesteur dans les pays africains.

Fait à Ouagadougou, le 12 octobre 2017

CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE

A la cérémonie officielle de clôture, deux allocutions ont été prononcées : celle du représentant de l’Africa Biogas Partnership Programme (ABPP) et celle du Commissaire chargé du Département du Développement Humain, représentant Monsieur le Président de la Commission de l’UEMOA, parrain de la Conférence. Ces deux allocutions ont été suivies par le discours d’ouverture de Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

Intervenant le premier, le représentant de l’ABPP a tout d’abord rappelé que lorsque l’ABPP a démarré son premier programme en Afrique en 2009, ce programme était perçu comme imposé de l’extérieur. Suite aux succès engrangés en Asie (Népal, Vietnam et Cambodge), la technologie du biodigesteur a été transposée en Afrique avec une adaptation au contexte africain. L’organisation de la Conférence de Ouagadougou est la preuve que l’appropriation de la technologie du biodigesteur par les Africains est devenue une réalité et l’Afrique peut en être fière. Cette appropriation constitue une raison supplémentaire pour l’ABPP de poursuivre son soutien à cet important mouvement né à Ouagadougou.

Le Professeur Filiga Michel SAWADOGO, Commissaire chargé du Département du Développement Humain, représentant le Président de la Commission de l’UEMOA, a salué l’initiative du Burkina Faso qui a organisé cette conférence. Ainsi, le Burkina Faso innove et montre la voie à suivre. En s’engageant dans la vulgarisation à grande échelle de la technologie du biodigesteur à usage domestique, et par les résultats enregistrés, il administre la preuve que la technologie du biodigesteur est capable d’apporter des solutions à des préoccupations des populations africaines. La technologie du biodigesteur promeut une agriculture basée sur l’exploitation des ressources locales, une protection active de l’environnement et favorise un meilleur accès des ménages ruraux à une source d’énergie autre que le bois. Elle est donc assurément une opportunité que les Etats africains doivent saisir pour adapter leur agriculture aux effets du changement climatique.

En terminant son allocution, il a tenu à rassurer les délégations des pays participant à cette conférence de l’engagement de l’UEMOA à accompagner les différents Etats dans la mise en oeuvre des conclusions et recommandations de cette conférence, notamment dans le suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Ouagadougou.

Dans son discours de clôture, Son Excellence Monsieur le Président du Faso a d’abord rappelé que l’agriculture durable et la sécurité alimentaire sont des thèmes clés de l’Agenda 2030 qui a été adopté par l’Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015. Elles sont cruciales pour la réalisation de la plupart des 17 Objectifs de Développement Durable qui ont été définis dans cet Agenda.

En outre, l’agriculture durable et la sécurité alimentaire permettent de garantir les droits élémentaires de chaque citoyen de nos Etats : le droit de ne pas mourir de faim et le droit de manger à sa faim pour mener une vie saine et active. Mais en dépit des progrès enregistrés par le secteur agricole dans la plupart de nos Etats, la réalisation effective de ces droits est souvent confrontée à des contraintes de divers ordres. Il s’agit notamment de la dégradation continue de la fertilité des sols et de la déforestation. La solution à cette équation recommande des actions urgentes telles que l’adoption de technologies appropriées et la prise en compte du risque climatique. C’est dans cette optique que le Gouvernement du Burkina Faso, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers a organisé la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur.



Avant de déclarer close la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, Son Excellence Monsieur le Président du Faso a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement des Pays-Bas, à la SNV et à HIVOS pour leurs soutiens techniques et financiers, et rassuré les délégations des différents pays, de son engagement à oeuvrer de concert avec ses pairs, à la promotion de la technologie du biodigesteur.



S.E.M. le Premier Ministre, Ministres et Présidents d'institutions à la cérémonie de clôture de la conférence



Mr Kobenan Adjoumani Kouassi Ministre ivoirien des Ressources Animales

CONCLUSION

Au terme de ce rapport, l'on peut affirmer que la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur a pleinement atteint ses objectifs au regard des résultats qui en sont issus. Tout d'abord, la Conférence a connu une forte participation. Outre du Burkina Faso, des délégations sont venues du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo. Y ont également pris part des partenaires techniques et financiers : Hivos/SNV, BOAD, la Coopération Néerlandaise, la Coopération Autrichienne, la Coopération Suisse, la Coopération Taïwanaise, la Commission de l'UEMOA, le CILSS, la Commission de l'Union Africaine, etc.

L'expérience du Burkina Faso en matière de biodigesteurs a gagné en visibilité. En effet, à travers les présentations en plénière, les expositions de posters géants, le film documentaire et les visites de terrain, cette expérience a pu être largement partagée avec tous les participants qui l'ont bien appréciée.

La promotion de la technologie du biodigesteur a trouvé un cadre approprié pour sa promotion. Les bienfaits et les avantages de cette technologie ont été mis en évidence et présentés aux participants qui en ont été convaincus.

On a pu noter l'engagement du Burkina Faso en faveur de la technologie du biodigesteur au plus haut niveau. La présence de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et des membres de son gouvernement, des Présidents d'Institutions, exprime bien cet engagement conforté par le parrainage de la Conférence assuré par le Président de la Commission de l'UEMOA.

Enfin, les perspectives offertes par cette conférence sont nombreuses et importantes. Il s'agit, entre autres, de l'institutionnalisation de cette conférence, de la mise en place sous l'égide du Burkina Faso, d'un organe régional de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs. Plus particulièrement, Son Excellence Monsieur le Président du Faso et le représentant du Président de la Commission de l'UEMOA, ont pris l'engagement de soutenir la mise en oeuvre de la Déclaration de Ouagadougou.



Remise de trophée à S.E.M. le Président du Faso pour son engagement dans la promotion du biodigesteur par M. Xavier BAMBARA, Coordonnateur du PNB-BF.



Remise de Prix à l'ECB SAHEL VERT pour sa performance

VOLUME ANNEXE



MARDI 10 ET MERCREDI 11 OCTOBRE 2017: REUNION DES EXPERTS/ SALLE DE CONFERENCES OUAGA 2000

<i>Activités</i>	<i>Horaires</i>	<i>Détails des activités</i>	<i>Responsables/observations</i>	
Mardi 10 octobre 2017 : Réunion des experts/Salle de conférences de Ouaga 2000	8h00-8h45	Enregistrement des participants	Commission Accueil/Protocole	
	8h45-9h30	Mot de bienvenue	Monsieur le Président du Comité Nationale d'Organisation	
		Mot de l'Africa Biogaz Partnership Programme	Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume des Pays Bas pour le Burkina Faso et le Mali avec résidence à Bamako.	
		Mot de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine	Monsieur le Commissaire chargé du Département du développement humain, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA,	
	Mardi 10 octobre 2017 : Réunion des experts/Salle de conférences de Ouaga 2000		Discours d'ouverture	Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques
		9h30-9h45	Photos de famille/Interviews	Commission Communication
		9h45-10h15	Pause-café	Commission Restauration
		10h15-10h30	Mise en place du bureau de séance	Président/Burkina Faso Vice-Présidence/ Côte-d'Ivoire Rapporteur 1/ Sénégal Rapporteur 2/ Mali Facilitateur : Consultant
		10h30-10h45	Tour de table	Bureau de séance Facilitateur : Consultant
		10h45-11h00	Présentation de la note de cadrage de la réunion des experts	Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso (PNB-BF)
11h00-11h10		Film documentaire sur la technologie	Commission Communication	
11h10-13h00		Partage d'expériences : <ul style="list-style-type: none"> - Cas du Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso (20 mn) - Cas du Programme Biogaz Mali (10 mn) - Cas du Programme Biogaz Guinée (10 mn) - Cas du Programme Biogaz Sénégal 	Bureau de Séance /Equipe PNB-BF Facilitateur : Consultant	

**MARDI 10 ET MERCREDI 11 OCTOBRE 2017: REUNION DES EXPERTS/ SALLE DE
CONFERENCES OUAGA 2000**

Activités	Horaires	Détails des activités	Responsables/observations
		(10 mn) Echanges (1h) (PTF et Participants)	
	13h00-13h15	Résumé : idées fortes et recommandations suite au partage d'expériences et à l'intervention des partenaires financiers	Bureau de Séance Facilitateur : Consultant
	13h15-13h30	Examen/Validation des termes de références des différents groupes	Consultant/Bureau de Séance
	13h30-13h45	Mise en place des groupes	Bureau de Séance
	13h45-14h30	Pause-déjeuner	Commission Restauration
	14h30-18h00	Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur	Groupe 1
		Principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources	Groupe 2
		Feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre effective des programmes nationaux	Groupe 3
	18h00	Fin des travaux	
	Mercredi 11 octobre 2017 : Réunion des experts/Salle de conférences de Ouaga 2000 et visites terrain	8h00-9h00	Validation des travaux des groupes thématiques par groupe
09h00-10h30		Restitution des rapports de groupe (Plénière)	Modérateurs et Rapporteurs de groupes
10h30-12h00		Finalisation du rapport de synthèse	Bureau de séance Facilitateur : Consultant
10h30-12h00		Pause-Café	Commission Restauration
12h00-13h30		Lecture et validation du rapport de synthèse des travaux des experts et du projet de la déclaration de Ouagadougou	Bureau de séance Facilitateur : Consultant
13h30-14h30		Pause-déjeuner	Commission Restauration
14h30-17h00		Visites terrain : -Kienfangué /Groupe 1 -Boassa /Groupe 2 -Zagtouli/Groupe 3	Commission Visite de Sites

JEUDI 12 OCTOBRE 2017 : SESSION MINISTERIELLE / SALLE DE CONFERENCES DE OUAGA 2000

Activités	Horaires	Détails des activités	Responsables/observations
Jeudi 12 octobre 2017 Session ministérielle /Salle de conférences Ouaga 2000	8h30-10h00	Enregistrement des participants	Commission Accueil
	10h00-10h10	Allocution de Monsieur le Président de la commission de l'UEMOA, Parrain de la cérémonie	Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l'UEMOA, Parrain de la cérémonie
	10h10-10h20	Interlude	Commission Communication
	10h20-10h40	Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre	Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
	10h40-11h10	Photo de famille/Entretiens presse	Commission Communication
	11h10-11h40	Pause-café	
	11h40-12h40	Examen et validation du rapport de synthèse des travaux des experts	Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques
	12h40-13h30	Examen et validation de la déclaration de Ouagadougou	Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques
	13h30-14h30	Pause-déjeuner	Commission Restauration

JEUDI 12 OCTOBRE 2017 : CEREMONIE DE CLÔTURE PRESIDEE PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU FASO

Activités	Horaires	Détails des activités	Responsables/observations
Jeudi 12 octobre 2017 : Cérémonie de clôture de la conférence Sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président du Faso Salle de conférences de Ouaga 2000	14h 30-15h15	Arrivée et installation des officiels	Commission Protocole
	15h15-15h25	Animation	Commission Communication
	15h25-15h35	Mot de ABPP	Monsieur le Représentant de la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGIS)
	15h35-15h50	Mot de Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA	Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l'UEMOA
	15h50-16h20	Lecture de la déclaration de Ouagadougou	Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques
	16h20-16h30	Animation	Commission Communication
	16h30-17h00	Remise de trophées	Commissions Communication/Protocole
	17h00-17h30	Mot de clôture officielle de Son Excellence Monsieur le Président du Faso	Son Excellence Monsieur le Président du Faso
	17h30	Cocktail offert par Son Excellence Monsieur le Président du Faso.	Salle polyvalente de Ouaga 2000

Retour des délégations à partir du vendredi 13 octobre 2017

ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME DETAILLE DES ATELIERS

Session	Salle	Titre de la session	Modérateur et Présentateur (s)
Rencontre des Experts Mardi 10 octobre 2017			
Plénière 11h-13h00	Grande salle de Conférences de Ouaga 2000	Partage d'expériences / Projection d'un film documentaire Mot des Partenaires techniques et Financiers BAD - Banque Mondiale - BOAD - PNUD	Consultant
	Atelier 1 : Grande salle de Conférences de Ouaga 2000	Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur Présentation introductive	Dr Simplicie NOUALA , Fonctionnaire en Chef en Charge des Productions Animales à la Commission de l'Union Africaine Bureau Interafricain des Ressources Animales Xavier BAMBARA (PNB-BF)
Ateliers 14h30-18h00	Atelier 2 : Petite salle 1	Principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources Présentation introductive Présentation introductive sur le financement carbone	M. Almamy MBENGUE (Directeur de l'environnement et de la finance climat de la BOAD) Bert van Nieuwenhuizen (SNV) Jan LAM (SNV)
	Atelier 3 : Petite salle 2	Feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre effective des programmes nationaux Présentation introductive	Jean de Mata OUEDRAOGO (Directeur SNV Mali) Jean Marc SIKA (HIVOS)
Rencontre des Experts mercredi 11 octobre 2017			
Ateliers 08h00-09h00	Atelier 1 Grande salle de Conférences de Ouaga 2000	Validation des travaux de groupe	Modérateur/Rapporteurs
	Atelier 2 Petite salle 1 de Conférences de Ouaga 2000	Validation des travaux de groupe	Modérateur/Rapporteurs
	Atelier 3 Petite salle 2/salle de Conférences de Ouaga 2000	Validation des travaux de groupe	Modérateur/Rapporteurs
Plénière 09h00-10h30	Grande salle de Conférences de Ouaga 2000	Restitution des rapports des travaux des trois groupes (30mn par groupe)	Modérateur/Rapporteurs
Plénière 12h00-13h30	Grande salle de Conférences de Ouaga 2000	Lecture et validation du rapport de synthèse des travaux des Experts et du projet de la Déclaration de Ouagadougou	Bureau de séance
Session ministérielle du mercredi 12 octobre 2017			
Plénière 11h40-13h30	Grande salle de Conférences de Ouaga 2000	Examen et validation du rapport de synthèse des travaux des Experts Examen et validation de la Déclaration de Ouagadougou	Consultant

ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX EN ATELIERS

Atelier 1		Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur	
Date	Mardi 10 octobre 2017	Mercredi 11 octobre 2017	
Heure	14h30-18h00	08h-10h30	
Lieu	Salle des plénières	Salle des plénières	
Modérateur	Dr Simplice NOUALA , Fonctionnaire en Chef en Charge des Productions Animales à la Commission de l'Union Africaine -Bureau Interafricain des Ressources Animales.		
Note introductive	M. Xavier BAMBARA (Coordonnateur du PNB-BF)		
Rapporteurs	M. Serge SOMDA (PNB-BF)		

Objectif de la session	Mettre en exergue la contribution du biodigesteur au développement durable des Etats.		
Résultats attendus	1	Les expériences et les bonnes pratiques qui démontrent les effets positifs de l'utilisation optimale de la technologie dans la production agro-sylvo-pastorales et halieutiques, l'économie nationale et l'environnement entre autres, sont partagées.	
	2	Les participants sont sensibilisés et ont une meilleure connaissance de la technologie du biodigesteur et de son potentiel transformatif sur les ménages, l'économie nationale et sur l'environnement dans les Etats respectifs.	

Introduction

Au Burkina Faso et dans certains pays de la sous-région (Mali, Sénégal, Guinée) des programmes de vulgarisation de la technologie du biodigesteur domestique sont mis en place avec comme objectifs d'améliorer les conditions de vie des ménages en milieu rural, d'accroître de manière durable les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et de lutter contre la pauvreté.

A travers l'exemple des pays membres de « l'Africa Biogas Partnership Programme » (ABPP), le biodigesteur a fait la preuve de sa place essentielle au sein des exploitations familiales en Afrique en général et en particulier en Afrique subsaharienne où les effets du changement climatique fragilisent chaque année un peu plus les producteurs en milieu rural.

Questions clés

1	Quels sont les défis auxquels font face aujourd'hui les exploitations familiales en milieu rural ?
2	Comment assurer une appropriation durable de la technologie du biodigesteur par les populations ?
3	Donner trois principales contraintes qui limitent la diffusion de la technologie du biodigesteur en Afrique de l'Ouest ?

Format

Cet atelier regroupe **39 participants**.

Le temps disponible pour les travaux est de 4 h30mn.

Une présentation introductive sera faite par le Coordonnateur du Programme National de Biodigesteurs du Burkina-Faso (PNB-BF) pour susciter les échanges. Les travaux seront facilités par un modérateur.

Des propositions et recommandations seront faites au terme de l'atelier.

Atelier 2		Identification des principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources	
Date	Mardi 10 octobre 2017	Mercredi 11 octobre 2017	
Heure	14h30-18h00	08h-10h30	
Lieu	Petite salle 1	Petite salle 1 /salle des plénières	
Modérateur	M. Almamy MBENGUE (Directeur Environnement et Finance Climat BOAD)		
Note introductive	M. Bert van Nieuwenhuizen (SNV)/ M. Jan LAM (SNV)		
Rapporteurs	M. Bassirou SARR Expert (Sénégal) M. Lin Da (PNB-BF)		

Objectif de la session	S'accorder sur les axes/actions prioritaires à prendre en compte dans la formulation des programmes nationaux de vulgarisation de la technologie du biodigester.		
Résultats attendus	1	Des axes/actions de priorités des programmes nationaux sont identifiés	
	2	Un mécanisme de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de programmes nationaux et régional est proposé	

Introduction

Les pays Africains ont des économies qui reposent principalement sur l'Agriculture. Ce secteur malgré son importance (il occupe plus de 80 % de la population) n'arrive pas à se moderniser pour fournir la production nécessaire à même de garantir une sécurité alimentaire et des revenus suffisants pour éradiquer la pauvreté en milieu rural.

En outre, les Etats Africains doivent résoudre des préoccupations tout aussi importantes comme l'insécurité énergétique, la dégradation de l'environnement, le chômage d'une population de plus en plus jeune et nombreuse.

Dans un tel contexte, le principal défi à relever est de formuler et mettre en œuvre des programmes nationaux capables de servir de leviers au développement durable des États.

Questions clés

1	Quelles ont été les expériences et leçons apprises de la mise en œuvre des programmes ABPP/Quelles particularités pour les pays d'Afrique de l'Ouest ? Quels sont les principaux challenges ?
2	Le biodigester est-il un produit uniquement marchand ou un outil de développement du monde rural ?
3	Proposer le profil le plus approprié d'un programme biodigester en se référant aux réponses à la question 2.
4	Comment les pays peuvent-ils mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leur programme respectif et faciliter l'accès des ménages à la technologie ?

Format

Cet atelier regroupe **30 participants**.

Le temps disponible pour les travaux est de 4h 30.

M. Bert van Nieuwenhuizen (SNV) présentera une note introductive sur les leçons apprises de la mise en œuvre des programmes ABPP en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Cette brève introduction sera complétée par une présentation sur le financement carbone par M. Jan LAM (SNV). Le modérateur M. Almamy MBENGUE de la BOAD, amènera chaque pays à définir ses secteurs prioritaires, et à proposer des pistes de progrès en lien avec technologie du biodigester et que celle-ci contribuera à améliorer. Une trajectoire pour capter les opportunités de financement existant sera décrite. Des propositions et recommandations seront faites au terme de l'atelier.

Atelier 3		Feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre effective de programmes nationaux	
Date	Mardi 10 octobre 2017	Mercredi 11 octobre 2017	
Heure	14h30-18h00	08h-10h30	
Lieu	Petite salle 2	Petite salle 2/Salle des plénières	
Modérateur	M. Jean de Matta OUEDRAOGO (Directeur SNV Mali/Niger)		
Note introductive	M. Jean Marc SIKA (HIVOS)		
Rapporteur	M. Todeman F. ASSAN Expert (Bénin) Mme Deita Sylvie YAMEOGO (PNB-BF)		

Objectif de la session	Adopter une feuille de route indiquant les principales étapes et actions à entreprendre, les rôles et responsabilités des différents acteurs ainsi que les échéances de réalisation.		
Résultats attendus	1	Une feuille de route pour accompagner la trajectoire des pays vers la mise en place des programmes biodigesteur est disponible	
	2	Les mesures d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route sont identifiées pour chaque Etat	
	3	Un organe de coordination et un dispositif de suivi sont proposés.	

Introduction

La Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur de Ouagadougou veut contribuer à l'accélération de la dissémination de la technologie dans les zones rurales des pays de la sous-région.

Ces pays doivent encourager l'adoption de la technologie par les ménages, leur en faciliter l'accès et l'utilisation et assurer sa pérennité. Pour ce faire, ils doivent œuvrer à la mise en place d'un marché viable dont le développement contribuera à terme à améliorer les systèmes de production des exploitations familiales, à faciliter l'accès à une énergie propre et à créer de la richesse pour tous les acteurs.

Au regard de l'importance des enjeux, la feuille de route est un outil important d'aide à la mise en place effective de ces programmes.

Questions clés

1	Quelles sont les étapes de mise en œuvre d'un programme biodigesteur ?
2	Quelle forme d'assistance technique et quel organe et dispositif de suivi mettre en place pour accompagner les programmes?
3	Quelle approche/démarche adopter pour arriver à un programme régional ouest africain ?

Format

Cet atelier regroupe **24 participants**

Le temps disponible pour cet atelier est de 4h30.

Jean Marc SIKA (HIVOS) présentera une note introductive sur les étapes de mise en place d'un programme de biodigesteur domestique.

Après cette présentation, le Modérateur Jean de Mata OUEDRAOGO (SNV Mali/Niger) facilitera les échanges pour permettre à chaque pays de repartir avec une feuille de route assortie d'un planning de suivi et d'accompagnement.

Des propositions et recommandations seront faites au terme de l'atelier.

ANNEXE 4 : RAPPORTS DES TRAVAUX EN ATELIERS

Rapport des travaux de l'atelier 1

1. Introduction

Le 10 octobre 2017, s'est tenu dans la salle des plénières du Centre de Conférence de Ouaga 2000, l'atelier n°1, organisé dans le cadre de la Conférence Internationale sur la technologie du biodigester. Il a porté sur l'optimisation des avantages de la technologie du biodigester. L'atelier n°1 devait porter l'attention sur trois questions clés que sont : 1) quels sont les défis auxquels font face aujourd'hui les exploitations familiales en milieu rural, 2) comment assurer une appropriation durable de la technologie du biodigester par les populations et 3) donner trois principales contraintes qui limitent la diffusion de la technologie du bio digesteur en Afrique de l'Ouest.

La modération de l'atelier a été assurée par Monsieur Simplicite NOUALA, Chef de l'Unité Production Animale au Bureau Interfricain des Ressources Animales de l'Union Africaine.

Avant le début de l'atelier, le modérateur a procédé à la mise en place du bureau de séance. Ainsi, l'atelier a été présidé par Madame GNANDJI Danielle, Directrice des Productions d'Elevage au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire. Le rapporteur de l'atelier était Monsieur SOMDA W Serge, Chargé de Vulgarisation Agricole au Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso.

2. Déroulement des travaux

Madame la Présidente des travaux a d'abord fait un rappel de l'objectif de l'atelier. Il s'agit pour les participants de mettre en exergue la contribution du biodigester au développement durable des Etats.

Aussi, un rappel des résultats attendus par l'atelier a été fait en deux points :

(1) Les expériences et les bonnes pratiques qui démontrent les effets positifs de l'utilisation optimale de la technologie dans la production agro-sylvo-pastorales et halieutiques, l'économie nationale et l'environnement, entre autres, sont partagées.

(2) Les participants sont sensibilisés et ont une meilleure connaissance de la technologie du biodigester et de son potentiel transformatif sur les ménages, l'économie nationale et sur l'environnement dans les Etats respectifs.

Après ce cadrage, Monsieur Xavier BAMBARA, Coordonnateur du Programme National de Biodigesteurs (Burkina Faso) a présenté une note introductive aux échanges. Cette note a permis de partager l'expérience du Burkina en termes de valorisation du biodigester en mettant le focus sur les deux produits majeurs que sont le biogaz et l'effluent. Ainsi, le biogaz permet de répondre aux besoins énergétiques que sont la cuisson des aliments, l'éclairage, la production de froid et la génération d'électricité. L'effluent permet d'améliorer la productivité végétale et animale des exploitations familiales en milieu rural. Il insistera sur l'opportunité présentée par le compost et la nécessité d'organiser cette filière.

Le modérateur a ensuite fait un bref commentaire explicatif des questions clés faisant objet des travaux à savoir ;

Question 1 : Quelles sont les défis auxquels font face aujourd'hui les exploitations familiales en milieu rural ?

Question 2 : Comment assurer une appropriation durable de la technologie du biodigester par les populations?

Question 3 : Quelles sont les contraintes qui peuvent limiter la diffusion de la technologie du biodigester en Afrique de l'Ouest? Ce qui a suscité une bonne participation des participants aux échanges dont la substance est présentée sous forme de résultats et de recommandations.

3. Résultats et recommandations

Les résultats des échanges sont structurés autour des trois questions clés ci-dessus énumérées :

Les différents défis auxquels font face aujourd'hui les exploitations familiales en milieu rural ont été identifiés et ont été regroupés en plusieurs volets :

- le volet énergétique : le bois de chauffe reste la principale source d'énergie dans tous les pays avec comme conséquence, les maladies dues à la fumée, la perte d'environ 50% de temps de la journée par les femmes due à la corvée bois, etc. ;
- le volet environnemental : la forte pression sur les forêts, les émissions des gaz à effet de serre
- le volet sécurité alimentaire : les questions de productivité végétale et animale et la faible fertilité des sols restent au centre des intérêts des ménages en termes de satisfaction de leurs besoins alimentaires ;
- le volet pauvreté des ménages : la faible capacité des ménages à disposer du noyau d'animaux nécessaire au fonctionnement du biodigester.

L'appropriation durable de la technologie du biodigester par les populations peut être une réalité si les questions suivantes sont traitées avec beaucoup d'attention. Il s'agit de :

- la communication par le partage des bonnes pratiques et des résultats obtenus à partir de l'ouvrage et la traduction des documents en langues locales ;
- l'encadrement des ménages pour un changement de comportement pour adopter les exigences de la technologie ;
- la structuration, réseautage des acteurs ;
- le renforcement de capacité des acteurs ;
- le changement de système de production d'élevage, pour abandonner progressivement la pratique de la transhumance et adopter la stabulation ou la semi-stabulation ;
- l'intégration de la technologie du biodigester aux systèmes de productions agropastorales des exploitations familiales ;
- les investigations de la recherche pour réduire les coûts et proposer les meilleures formules pour faciliter la disponibilité de la matière première pour le fonctionnement continu des installations ;
- la formation des techniciens dans les écoles et centres de formations professionnelles qui ont pour vocation l'encadrement des ménages en milieu rural ;
- l'inscription de la technologie dans les plans de développement locaux (des communes) ;
- la prise en compte du genre dans la mise en oeuvre des activités autour du biodigester.

Les contraintes qui peuvent limiter la diffusion de la technologie du biodigester en Afrique de l'Ouest ont été également identifiées. Ce sont entre autres :

- la disponibilité de la matière première et de leau
- le coût de la technologie qui reste toujours élevé, malgré les subventions accordés dans certains pays ;
- l'insécurité foncière ;
- le faible niveau d'organisation du secteur du biodigester en Afrique ;
- la faible intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- l'absence de programmes nationaux dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest ;
- le faible engagement politique des gouvernements et des Partenaires Techniques et financiers ;
- la difficulté d'accès au crédit pour le financement des biodigesteurs.

A l'issue des discussions, des recommandations ont été faites dont la synthèse est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ATELIER 1

Numéro de la recommandation	Intitulé de la recommandation	Actions à entreprendre	Acteurs chargés de la mise en œuvre		Cadre temporel			
			Acteur principal	Acteurs associés	2017	2018	2019	2020
01	Elaboration et mise en œuvre de programme national de biodigesteurs dans chaque pays de l'Afrique l'ouest et du centre	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un cadre de concertation au niveau national • Formulation des programmes nationaux de biodigesteurs • Mobilisation des ressources 	Ministère porteur du programme (ayant participé ou invité à la conférence internationale de Ouaga)	PTF; OSC			x	x
02	Elaboration d'un Plan régional pour le développement des biodigesteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion consultative régionale sur les biodigesteurs • Formulation/élaboration du plan 	UEMOA, CEDEAO, CEMAC, CEEAC	Union Africaine; PTF			x	
03	Mettre en place un cadre de coordination régional des programmes de biodigesteurs en Afrique de l'Ouest et du centre	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion consultative régionale sur les biodigesteurs • La mise en place du cadre de coordination sous régionale 	UEMOA, CEDEAO, CEMAC, CEEAC	Union Africaine; PTF		x		
04	Accroître les financements aux Programmes Nationaux et Régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un fonds africain pour les biodigesteurs; • Mobiliser les ressources internes des états; • Mener des plaidoyers auprès des PTF 	Ministère des finances de chaque pays;	Banques africaines; DGIS (chef de file des PTF)			x	x

Thématique de l'atelier

Demander au Président du Faso d'être le Champion de la technologie du biodigesteur en Afrique.

1. Introduction

Dans le cadre de la préparation de la session des ministres à la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur, des travaux se sont déroulés en ateliers en vue d'approfondir les échanges sur des questions clés qui vont permettre de contribuer à l'atteinte des résultats de la conférence.

Le présent rapport fait la synthèse des travaux de l'atelier 2 qui a porté sur le thème : Identification des principaux axes des programmes nationaux, coordination et mobilisation des ressources.

Avant le démarrage des travaux à 15h30, le consultant, M. BIKIENGA, a planté le décor en précisant que l'objectif principal de l'atelier est de permettre aux participants d'échanger sur une thématique précise. Pour se faire, des questions ont été mentionnées dans les TDR pour susciter les échanges.

2. Mise en place du bureau

Le consultant a aussi aidé à la désignation de Madame TOURÉ/LY Mariam du Ministère de l'Elevage et de la Pêche du Mali, pour assurer la présidence de l'atelier en compagnie d'un modérateur Monsieur Almamy MBENGUE (Directeur Environnement et Finance Climat BOAD), de deux facilitateurs à savoir Monsieur Bert van Nieuwenhuizen (SNV) , Monsieur Jan LAM (SNV) et deux rapporteurs notamment Monsieur BASSIROU SARR du Sénégal et Monsieur Lin DA du PNB-BF. La coordination du rapportage est assurée par Monsieur YARO Ghislain du Cabinet Yons Associates.

3. Rappel de l'objectif et des résultats attendus de l'atelier

Avant de passer la parole pour les présentations introductives, le modérateur a rappelé les objectifs, résultats et questions clés de l'atelier qui sont :

Objectif : S'accorder sur les axes/actions prioritaires à prendre en compte dans la formulation des programmes nationaux de vulgarisation de la technologie du biodigesteur.

Résultat 1 : Des axes/actions prioritaires des programmes nationaux sont identifiés.

Résultat 2 : Un mécanisme de mobilisation des fonds pour la mise en oeuvre de programmes nationaux et régional est proposé.

Questions clés	
1	Quelles ont été les expériences et leçons apprises de la mise en œuvre des programmes ABPP/Quelles particularités pour les pays d'Afrique de l'Ouest ? Quels sont les principaux challenges ?
2	Le biodigesteur est-il un produit uniquement marchand ou un outil de développement du monde rural ?
3	Proposer le profil le plus approprié d'un programme biodigesteur en se référant aux réponses à la question 2.
4	Comment les pays peuvent-ils mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leur programme respectif et faciliter l'accès des ménages à la technologie ?
5	Réflexion sur le principe d'un organe de coordination qui s'occuperait de proposer des conférences telle que celle organisée à Ouaga.

4. Présentation de la note introductive

Le groupe 2 avait deux notes introductives à présenter. Ces documents ont été présentés par Monsieur Jan LAM de la SNV-Burkina (facilitateur). Les deux présentations ont été faites successivement avant de passer à la phase des échanges (questions / réponses). Les deux présentations ont porté respectivement sur les **“Principaux axes des programmes nationaux, leçons apprises”** et le **“Financement Carbone : West African Biogas Programme of Activities”**. La première présentation a permis de partager l’expérience du modèle d’implémentation des programmes ABPP, et la seconde a permis de montrer l’opportunité de financement dont dispose un programme biogaz à travers le crédit carbone. A ce niveau, il ressort que les pays de l’Afrique de l’ouest disposent d’un outil (PoA) dans lequel ils peuvent entrer et élaborer les CPA pour bénéficier des crédits carbonés. Ils n’ont donc plus besoin de formuler un PoA pour lequel ils auront un long temps et des ressources à dépenser pour y parvenir.

5. Échanges et discussions

A la fin de la présentation des documents introductifs, les participants, en fonction des expériences de leur pays, ont fait des contributions et suggestions et surtout posé des questions de compréhension.

Quelques questions suscitées par les présentations introductives

I. Quelles sont les conditions pour intégrer le programme ABPP ?

En réponse à cette question, il ressort que l’idée n’est pas de faire partie d’un programme ABPP mais de voir comment mettre en place un programme régional à l’image d’ABPP pour plus de synergie d’actions entre les programmes nationaux de biodigesteurs.

II. Quelles solutions pour aider les ménages très pauvres à acquérir le biodigesteur ? (Petit ménage qui ont moins de 20 kg de bouse par jour).

Le biodigesteur est destiné aux gens qui disposent d’un cheptel. Faire la promotion de la connexion des latrines et également promouvoir la synergie.

III. Est-ce que le coût du biodigesteur prend en compte l’acquisition des animaux ?

Le biodigesteur est une technologie qui est promue auprès des ménages ruraux et péri urbain disposant déjà d’un cheptel, par conséquent le coût ne prend pas en compte l’acquisition des animaux.

6. Synthèse des éléments de réponses questions clés de l'atelier

Q1 : Quelles ont été les expériences et leçons apprises de la mise en œuvre des programmes ABPP/Quelles particularités pour les pays d'Afrique de l'Ouest? Quels sont les principaux challenges?

en œuvre des programmes nationaux de biodigesteurs. Pour cela l'accent doit être mis sur le suivi des activités du secteur afin de garder une bonne réputation indispensable à son développement. Par conséquent, les Etats et les partenaires qui financent les programmes de biodigesteurs doivent se donner des moyens pour assurer la durabilité du suivi des activités du secteur. Un programme biodigesteur ne doit pas être orienté vers la fourniture d'énergie «ce n'est pas un programme d'énergie», il doit plutôt être basé sur des activités diverses de soutien à la promotion de l'exploitation familiale. Investir dans la valorisation des produits du biodigesteur comme le compost à travers la création des chaînes de valeur.

Q2 : Le biodigesteur est-il un produit uniquement marchand ou un outil de développement du monde rural?

Le Biodigesteur est un outil de développement du monde rural qui doit se faire dans le cadre du développement d'un marché. Le biodigesteur est un outil de développement des AGR, des exploitations agricoles, d'amélioration de la productivité agricole et de l'élevage, etc. Mais ce développement doit être porté par des acteurs d'un marché dans le secteur.

Q3 : Proposer le profil le plus approprié d'un programme biodigesteur en se référant aux réponses à la question 2.

Il existe un profil type pour un programme biodigesteur avec des spécificités dans chaque pays. En effet, un programme biodigesteur a des axes clés qui doivent être pris en compte dans la formulation et la mise en œuvre (voir axes définis).

Q4 : Comment les pays peuvent-ils mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leur programme respectif et faciliter l'accès des ménages à la technologie ?

Chaque programme national doit démontrer à son gouvernement l'utilité de dégager des lignes budgétaires annuelles pour financer le secteur biodigesteur.

Il faut penser à trouver des ressources conséquentes en mobilisant les financements des partenaires étant donné que les pays ont beaucoup d'engagements.

Il existe des mécanismes de financement notamment le Fonds Vert pour le climat. Par conséquent, il faut formuler des projets qui répondent aux critères d'investissement dudit fonds pour en bénéficier.

Au niveau de la BOAD, avec tous les outils de financement des projets entrant dans le cadre des changements climatiques, ce serait un tremplin pour les pays, à partir d'une volonté commune de mettre en place des programmes nationaux de biodigesteur, de se faire accompagner par la BOAD dans un cadre régional pour la mobilisation des ressources.

Le plaidoyer doit également être fait au niveau des organisations d'intégration régionale (la CEDEAO, UEMOA, UA etc.) et des autres PTF (FAO, FIDA, UE...).

TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DES AXES D'UN PROGRAMME BIODIGESTEUR

N°	Intitulé de l'axe	Objectif
Axe 1	Analyse du potentiel (étude de faisabilité) <ul style="list-style-type: none"> - Identification du potentiel en biodigesteurs ; - Proposition de technologie à diffuser ; - Définition du schéma cadre du programme ; - Analyser le retour sur investissement ; - Identification des acteurs ; - Analyse du marché. 	
Axe 2	Développement de l'infrastructure <ul style="list-style-type: none"> - (Institutionnel notamment l'ancrage du programme) - Développement du partenariat ; 	Mettre en place un marché de biodigesteurs viable intégrant les différents secteurs concernés (élevage, agriculture, environnement, énergie, création d'emplois).
Axe 3	Développement des chaînes de valeur <ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation des parties prenantes des différents segments de chaque chaîne de valeur ; - Financement des chaînes de valeur. 	
Axe 4	Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques (communication / sensibilisation sur la technologie du biodigesteur et ses impacts)	
Axe 5	Coordination et gestion du programme	
Axe 6	Mobilisation des ressources <ul style="list-style-type: none"> - financement par les Etats ; - Recherche de financements auprès des bailleurs ; - Mécanismes financiers de la CCNUCC ; - Financement privé avec un mécanisme de crédit. 	

TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ATELIER 2

No	Intitulé de la recommandation	Actions à entreprendre	Acteurs chargés de la mise en œuvre		Cadre temporel			
			Acteur principal	Acteurs associés	2017	2018	2019	2020
1.	Mettre en place une structure de coordination régionale des programmes nationaux	Élaborer et adopter les statuts et le règlement intérieur	Experts du Burkina (PNB-BF)	<u>Experts des autres pays :</u> Mali : ANADEB Niger : DPED Guinée : PBG/MEEF Guinée Bissau : DGFF Sénégal : PNB-SN Tchad : Côte d'Ivoire : Cameroun, Bénin : DGE		x		
2.	Plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières	Convaincre les gouvernements à prendre le lead dans la mobilisation des ressources	Ministère en charge de la promotion de la technologie	PTF pour accompagner les Etats dans la mobilisation des ressources Gouvernement de chaque Etat	x	x		
3.	Prise en compte de la technologie du Biodigesteur dans les projets et programmes nationaux de développement avec une approche globale (Élevage, Énergie, agriculture, assainissement, santé)	Prendre en compte le biodigesteur dans les plans et politiques nationaux de développement des États	Ministère en charge de la promotion de la technologie	Gouvernement de chaque Etat les partenaires	x	x	x	x

Dénomination, mission et coordination de l'organe régional

5. Dénomination de l'organe régional

Proposition1 : Comité africain de coordination des programmes nationaux de biodigesteurs.

Proposition2 : Programme régional de promotion du biodigesteur

6. Mission de l'organe régional

- Appui au développement et à la mise en place de programmes nationaux de biodigesteurs ;
- Suivi évaluation des programmes nationaux ;
- Capitalisation et partage d'expériences ;
- Mobilisation et gestion des ressources financières ;
- Appui à la recherche/développement.

7. Coordination de l'organe régional

La coordination de l'organe sera tournante tous les 3 ans. Le Burkina Faso va démarrer la coordination dudit organe dès sa mise en place.

8. Siègne de la Coordination : il sera déterminé par la session des ministres.

Rapport des travaux de l'atelier 3

1. Introduction

Dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Technologie du Biodigesteur sous le thème « **L'Afrique à l'ère des changements climatiques** », les travaux de l'atelier 3 se sont déroulés le mardi 10 et la matinée du mercredi 11 octobre 2017 dans la salle n°2 autour du sous-thème « Feuille de route pour l'élaboration et la mise en oeuvre effective de programmes nationaux ».

Les participants ont apporté des réponses pertinentes aux questions-clés ci-après :

- **Quelles sont les étapes de mise en oeuvre d'un programme biodigesteur ?**
- **Quelle forme d'assistance technique et quel organe et dispositif de suivi mettre en place pour accompagner les programmes ?**
- **Quelles approche / démarche adopter pour arriver à un programme régional ouest africain ?**

2. Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier 3 ont été organisés par un bureau mis en place et composé de :

- Présidente : Sally Akinyi, Chargée de Communication / HIVOS Afrique de l'Est ;
- Vice-président : Simon TRAORE, Secrétaire Exécutif Adjoint de l'OCADES / Dori ;
- Modérateur : Jean de Matha OUEDRAOGO, Directeur SNV Mali / Niger ;
- Facilitateur : Jean Marc SIKA, Fund Manager ABPP ;
- Les rapporteurs :
 - ✓ Todéman F. ASSAN, Expert du Bénin
 - ✓ Deita Sylvie YAMEOGO, Chargée de programme / PNB-BF
 - ✓ Dothié SOMA, Chargé du Développement du secteur privé / PNB-BF
 - ✓ Abdoul Karim ZON, Chargé de formation au Cabinet Yons Associates.

L'objectif principal de l'atelier 3 est d'adopter une feuille de route indiquant les principales étapes et actions à entreprendre, les rôles et responsabilités des différents acteurs ainsi que les échéances de réalisation.

Les résultats attendus de l'atelier 3 sont :

- une feuille de route pour accompagner la trajectoire des pays vers la mise en place des programmes biodigesteur est disponible ;
- les mesures d'accompagnement nécessaires à la mise en oeuvre de la feuille de route sont identifiées pour chaque Etat ;
- un organe de coordination et un dispositif de suivi sont proposés.

Les questions-clés à examiner par l'atelier sont :

- quelles sont les étapes de mise en oeuvre d'un programme biodigesteur ?
- quelle forme d'assistance technique et quel organe et dispositif de suivi mettre en place pour accompagner les programmes ?
- quelles approche / démarche adopter pour arriver à un programme régional ouest africain ?

Au démarrage des travaux, le Modérateur, Monsieur Jean de Matha OUEDRAOGO, Directeur SNV Mali/ Niger, a partagé avec les membres du groupe le mandat de la session.

Ensuite, le Facilitateur, Monsieur Jean Marc SIKA, Fund Manager ABPP, a présenté une note introductive pour structurer les échanges.

Les grandes étapes de mise en place d'un programme national de biodigesteur sont :

- **la réalisation d'une étude de faisabilité.**

Cette étude doit croiser plusieurs types d'informations :

le potentiel technique, les facteurs économiques, sociaux, environnementaux et programmatiques.

- **la formulation du programme.**

Celui-ci est bâti autour d'un certain nombre de fonctions, rôles et responsabilités des acteurs. Le document du programme doit faire ressortir les différentes étapes d'évolutions d'un marché. Un budget détaillé orienté vers le résultat doit compléter le document.

Échanges et discussions sur la note introductive

Les échanges et discussions ont porté sur les questions, réponses et contributions:

- **Donnez plus de précision sur le processus de maturité du biodigesteur. Existe-t-il des programmes pour atteindre la phase de maturité ?** La mise en place d'un programme biodigesteur passe par une phase préparatoire qui peut conduire dans les meilleures conditions à une phase de maturité du marché pouvant aller jusqu'à 10 ans.
- **Pourquoi la contribution du ménage bénéficiaire est plus élevée que la subvention de l'état ?** La viabilité du projet nécessite un engagement fort du ménage bénéficiaire. Ainsi, le poids de l'investissement amène le ménage bénéficiaire à ne pas abandonner le digesteur.
- **L'approche du faire-faire dans le programme de biodigesteur ? quel a été la qualité de l'expérience au Burkina Faso ? cette approche a-t-elle marché ?** L'approche du faire-faire favorise le développement des compétences au niveau local ; le biodigesteur a commencé au Burkina Faso au niveau régional pour progresser vers le niveau central. (Évolution du public vers les privés comme acteurs de mise en oeuvre)

- **La disponibilité de la matière première constitue une préoccupation surtout pendant les périodes où les bêtes sont déplacées à la recherche de l'eau ou du pâturage ?** Il est important que les bêtes restent à un endroit pour favoriser la disponibilité de la matière première. Le digesteur n'arrange pas les éleveurs en déplacement.
- **Quel a été l'état des lieux du biodigesteur et quels sont les rôles des collectivités ?** L'état des lieux des digesteurs montre qu'il y a eu des actions isolées depuis 1980, sans que ces actions n'aient conduit à des projets structurés.

A l'issue des échanges précédents, le groupe de travail a abordé les questions qui ont été soumises.

3. Résultats et recommandations

La synthèse des éléments de réponses aux points-clés à examiner par l'atelier se présente comme suit :

Question n°1 : Quelles sont les étapes de mise en oeuvre d'un programme biodigesteur ?

- Le développement d'un programme biodigesteur nécessite une volonté politique au niveau des pays et au niveau des organisations sous-régionales et internationales ; le biodigesteur doit être érigé au rang des priorités. Au besoin, les programmes nationaux doivent être validés en Conseil des Ministres. Les Etats doivent fixer des résultats stratégiques à atteindre. Certains Etats ont contribué au développement du biodigesteur, notamment : Ethiopie, Burkina Faso, Rwanda et Sénégal ;
- La volonté des Etats dans le cadre du projet de la « grande muraille verte » pourrait constituer une opportunité pour le développement du biodigesteur ;
- Faire le plaidoyer pour montrer que le biodigesteur devrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages ;
- Les Etats peuvent prendre des engagements fermes pour des objectifs à atteindre ; exemple : 50 000 - 100 000 biodigesteurs par pays à l'horizon 2030;
- Capitaliser les informations des différents pays sur le biodigesteur ;
- La capacité des acteurs à mettre en oeuvre le programme biodigesteur ainsi que l'ancrage institutionnel (Energie, Agriculture, Environnement) constituent des atouts pour le succès d'un programme de biodigesteur. ;
- Différents axes peuvent être développés, mais il est nécessaire de connaître le monde rural ;
- L'agriculture constitue le moteur du biodigesteur ;
- Mobilisation des ressources pour financer les technologies et accompagner le développement du biodigesteur ;
- Construire des biodigesteurs fonctionnels, opérationnels, rentables ;
- Développer la filière compost ;
- Le choix du modèle-type de biodigesteur doit s'adapter au contexte de chaque pays.

Question n°2 : Quelle forme d'assistance technique et quel organe et dispositif de suivi mettre en place pour accompagner les programmes ?

- la SNV et HIVOS ont contribué ensemble à la réalisation de plus de 780 000 biodigesteurs dans le monde ;

- la mise en oeuvre d'un programme de développement d'un marché avec un objectif initial de 5000 biodigesteurs nécessite environ un budget 6 000 000 euros (programme, ménages, subvention et assistance technique);
- Une dynamique régionale s'impose pour accélérer le développement des biodigesteurs ;
- Mobilisation des ressources au niveau régional ;
- Les expériences de chaque pays constituent des atouts à exploiter. A cet effet, il est important de les évaluer pour les partager entre les pays ;
- Mobilisation des expertises à travers le réseautage des experts ;
- Mise en place d'un partenariat d'appui aux pays dans le secteur biodigesteur ;
- Assistance des états pour la mobilisation des ressources ;
- Accompagnement des institutions de financement comme la BOAD et certains partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- Assistance technique des experts des pays ;
- Prendre en compte les aspects sécuritaire, sanitaire, environnemental, énergétique ;
- Intégrer le programme biodigesteur dans le budget des états ;
- Mettre en place une structure régionale d'assistance et de mise en oeuvre des programmes nationaux de biodigesteur ;
- Avoir des programmes nationaux disponibles avant la mobilisation des ressources ;
- Créer une dynamique continentale en commençant par les ensembles régionaux existants ;
- Définir des normes de qualité afin d'éviter les biodigesteurs préfabriqués qui ont déjà montré leur limite dans certains projets.

Question n°3 : Quelles approche / démarche adopter pour arriver à un programme régional ouest africain?

- De retour au pays, les participants pourraient continuer à réfléchir sur les prochaines étapes, faire le suivi des recommandations de cette conférence ;
- S'appropriier les recommandations issues de la conférence pour mettre en place les programmes nationaux ;

La synthèse des recommandations des participants par rapport au thème de l'atelier

- Demander au Président du Faso de faire le plaidoyer auprès de ses pairs pour le développement des programmes nationaux et le renforcement de ceux existants ;
- Mettre en place une structure régionale qui sera logée au Burkina Faso compte tenu de ses expériences (2ème phase de mise en oeuvre du programme) ;
- Demander aux différents gouvernements de la sous-région et les collectivités territoriales d'en faire une priorité sectorielle ;
- Valoriser l'expertise de l'assistance technique développée par ABPP pour soutenir le développement des programmes nationaux et apporter une assistance à la mise en oeuvre des dits-programmes dans les pays ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les autres propositions et recommandations

- La durabilité du secteur marchand de la technologie du biodigesteur impose un strict contrôle de qualité à travers une réglementation adaptée (normes de qualité) ;
- la mobilisation des ressources par la structure régionales doit être soutenue par les Etats individuellement et collectivement (UEMOA, CEDEAO, UA) ;
- la mise en oeuvre des programmes doit respecter l'approche marché ;
- le renforcement des capacités des acteurs-terrains.

Engagements éventuels

Les États s'engagent à mobiliser les ressources pour l'élaboration des programmes nationaux et à subventionner le produit biodigesteur (le développement du marché). L'ensemble des délégations s'engagent à une pleine coopération pour la mise en oeuvre des recommandations.

Motions de remerciements des participants à l'atelier 3

Considérant la tenue de la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur sous le thème : « L'Afrique à l'ère des changements climatiques » ;

Considérant l'importance du secteur du biodigesteur dans l'économie nationale des pays ;

Considérant la technologie du biodigesteur facteur d'amélioration des conditions des ménages dans le monde rural;

Considérant la mobilisation et l'attention soutenue des autorités au cours de ces assises ;

Considérant l'importance d'une feuille de route pour l'élaboration et la mise en oeuvre effective de programmes nationaux ;

NOUS ;

Participants de l'atelier 3 voudrions traduire toute notre profonde reconnaissance:

- ❖ A Son Excellence Monsieur le Président du Faso ;
- ❖ A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et l'ensemble de son gouvernement pour avoir permis la tenue de cette conférence, marquée leurs intérêts vis-à-vis de notre expertise et des acteurs qui l'animent.

4. Conclusion

La mise en place de la structure régionale doit être effective d'ici juin 2018 et la feuille de route en septembre 2018. Le Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso avec l'appui du gouvernement sont chargés d'initier et de conduire le processus de mise en place.

TABEAU 4 : SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ATELIER 3

Thématique de l'atelier	N°	Intitulé de la recommandation	Actions à entreprendre	Acteurs chargés de la mise en œuvre		Cadre temporel			
				Acteur principal	Acteurs associés	2017	2018	2019	2020
Feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre effective de programmes nationaux	1	Demander au Président du Faso de faire le plaidoyer auprès de ses pairs pour le développement des programmes nationaux et le renforcement de ceux existants	Appuyer et diffuser la déclaration de Ouagadougou	Président du Faso	MRAH	X	X		
	2	Mettre en place une structure régionale qui sera logée au Burkina Faso compte tenu de ses expériences (2 ^{ème} phase de mise en œuvre du programme)	- Définir le mandat de la structure - Evaluation financière pour sa mise en place - Définir son ancrage	Gouvernement du Burkina Faso	Gouvernement des autres pays et UEMOA	X	X		
	3	Demander aux différents gouvernements de la sous-région et les collectivités territoriales d'en faire une priorité sectorielle	- Positionnement institutionnel du programme	Département ministériel du pays	Institutions spécialisées	X	X		
	4	Valoriser l'expertise de l'assistance technique développée par ABPP pour soutenir le développement des programmes nationaux et apporter une assistance à la mise en œuvre des dits -programmes dans les pays.	- Soutenir l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre - Créer un réseau des experts	Structure sous-régionale	ABPP	X	X	X	X
	5	Mettre en place un mécanisme de suivi en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)	- Développer un mécanisme de suivi	Structure sous-régionale	Programmes nationaux		X	X	X

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE NATIONAL D'ORGANISATION (CNO) DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR

Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques;
Mesdames et messieurs les Représentants des Organisations inter africaines ;
Monsieur le Représentant de AfricaBiogas Partnernship Program (ABPP) ;
Mesdames et messieurs les Représentants des partenaires Techniques et Financiers;
Mesdames et messieurs les Représentants des pays invités;
Mesdames et messieurs les Représentants d'ONG et Associations nationales ;
Mesdames et messieurs les Membres du Comité de pilotage du PNB/BF ;
Mesdames et Messieurs, en vos grades, rangs et qualités respectifs ;
Distingués invités.

A l'entame de mon propos, permettez-moi tout d'abord, de remercier les membres du Comité National d'organisation pour tout le travail abattu pour l'organisation de cette conférence internationale sur la technologie du biodigester qui nous réunira du 10 au 12 octobre 2017 ici même à Ouagadougou.

L'honneur me revient, en ma qualité de Président du Comité National d'organisation de la Conférence Internationale sur la Technologie du Biodigester, de prendre la parole pour souhaiter la bienvenue à tous et à toutes. Je vous remercie pour la confiance que vous avez accordée à cet évènement important aussi bien pour le Burkina Faso que les pays de la sous-région ouest-africaine et l'Afrique toute entière.

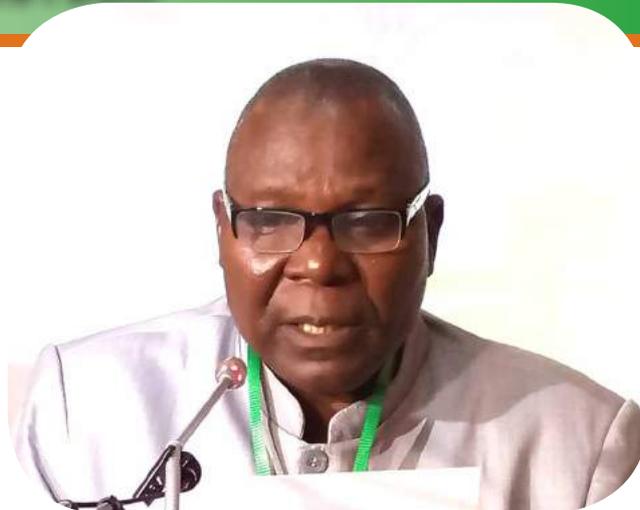
Je voudrais adresser mes vives félicitations au Gouvernement du Burkina Faso, à travers Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, pour avoir eu cette vision clairvoyante et l'ambition de promouvoir la technologie du biodigester à travers l'organisation de cette conférence internationale.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Cinq mois durant, les Membres du Comité National d'Organisation se sont évertués à concevoir méthodiquement et à mettre en oeuvre rationnellement les différentes actions qui nous ont conduits à ce jour. Je voudrais humblement leur dire un grand merci pour tant d'efforts déployés pour la réussite de cette conférence

Le Comité National d'Organisation mettra tout en oeuvre pour que cette conférence se déroule dans les meilleures conditions. Mais, conscient du fait que la perfection n'est pas de ce monde, il voudrait implorer la compréhension et l'indulgence des participants pour toute imperfection qu'ils viendraient à constater durant la conférence et leur séjour au Burkina Faso.



M. SAWADOGO Y. Alexandre,
Secrétaire Général du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
Président du Comité National d'Organisation

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Dans notre démarche pour la tenue de la présente conférence, il nous plaît de saluer la grande disponibilité et la spontanéité de nos partenaires. Ils nous ont donné la preuve de leur engagement à mener à nos côtés le combat contre les effets des changements climatiques sur les populations et ce, par la promotion de technologies éprouvées comme le biodigester qui contribue sans conteste à la promotion du développement durable. Sans être exhaustif, permettez-moi de citer particulièrement certains partenaires tels que :

- L'Africa Biogas Partnernship Program (ABPP) ;
- Le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS);
- La Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Je ne puis terminer mon propos sans implorer et invoquer au nom du Comité National d'Organisation, la bénédiction divine pour le bon déroulement des travaux de cette conférence internationale. Puissent, nos travaux qui seront bientôt ouverts par Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, se tenir dans la paix et la fraternité.

Merci de votre aimable attention.

ALLOCUTION DE M. JOLKE OPPEWAL, AMBASSADEUR DES PAYS-BAS AU BURKINA FASO, PENDANT L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE SUR LES BIODIGESTEURS.

Toute en conformité avec l'accord de Paris, les Pays-Bas s'engagent à limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2 degrés Celsius et, si possible, à 1.5 degré. Notre politique et pratique énergétique domestique est en train de changer radicalement en se concentrant sur les énergies renouvelables, en particulier l'énergie éolienne et solaire. Nous sommes très conscients des risques que les changements climatiques posent aux pays africains et s'engagent à soutenir les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables à faire face aux impacts dramatiques du changement climatique.

Depuis de nombreuses années, les Pays-Bas ont aidé certains pays dans leurs objectifs d'améliorer l'accès aux énergies renouvelables. Entre 2004 et 2014, nous avons travaillé avec l'objectif de fournir à 10 millions d'habitants l'accès aux énergies renouvelables. Dans la pratique, nous avons réussi à atteindre 16,7 millions de personnes. En base de ces expériences, notre gouvernement a fixé comme nouvelle objectif d'aider 20 millions de personnes atteindre accès à l'énergie d'ici à 2030. Cela inclus entre autre l'accès à une cuisine propre et au biogaz.

En dehors du sol et du vent, nous avons eu des expériences très positives avec le biogaz domestique comme solution d'énergie renouvelable. Le biogaz fournit non seulement un gaz propre à la cuisine et à l'éclairage. Ce que le programme au Burkina Faso a montré, c'est que la boue est également un excellent engrais organique, qui peut augmenter la productivité agricole. Cette utilisation plus efficiente et efficace des ressources naturelles est une contribution au accord de Paris, et également serve à améliorer les conditions environnementales locales et aide à diminuer la pression sur les forêts. Vraiment une multiple victoire.

Le gouvernement des Pays-Bas a soutenu le programme national de biogaz du Burkina Faso par le biais du programme African Biogas Partnership mis en oeuvre par HIVOS et SNV depuis 2009. Le programme se déroulera jusqu'en 2019 et fonctionne également au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et en Éthiopie.



S.E.M. Jolke OPPEWAL,
Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas pour le Burkina Faso et le Mali avec Résidence à Bamako

Les pays participants ont partagé des leçons de réussites et d'échecs entre eux et avec la communauté internationale, comme lors de la conférence internationale sur le biogaz à Addis Abeba l'année dernière.

L'un des résultats positifs des échanges internationaux dans Addis a été l'idée de partager les expériences du programme burkinabé avec les partenaires gouvernementaux intéressés dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Nous sommes heureux de voir tellement d'intérêt des gouvernements de la région et nous attendons avec une certaine impatience les résultats de votre échange.

Permettez-moi de souligner que nous avons été enthousiasmés par la coopération avec le gouvernement du Burkina Faso et les très bons résultats dans le développement d'un marché dynamique pour les systèmes domestiques de biogaz. Nous pensons que le programme a développé des expériences qui seront pertinentes pour les pays de la région qui envisagent également de développer un marché national du biogaz. Nous espérons que vous aurez une réunion productive.

DISCOURS DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE CHARGÉ DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE L'AGRICULTURE, DES MINES ET DE L'ENVIRONNEMENT À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Interafricaines ;

Mesdames et Messieurs les Participants à la Conférence Internationale sur la Technologie du Biodigesteur, en vos titres, grades et fonctions respectifs ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, au nom de Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et en mon nom propre, remercier Son Excellence Monsieur Roch Mark Christian KABORE, Président du Faso, et l'ensemble du Gouvernement pour l'honneur fait à la Commission de l'UEMOA pour parrainer cet important évènement.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Malgré la faible contribution de notre Continent dans les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire, l'Afrique subsaharienne demeure la plus exposée aux effets néfastes des changements climatiques.

Les conséquences des changements climatiques sont d'autant plus pernicieuses qu'elles érodent les moyens d'existence de nos vaillants peuples et les installent dans un climat de précarité et d'insécurité permanente.

C'est pourquoi, chacun de nos Etats membres pris individuellement et collectivement, à l'instar de la Communauté internationale, s'attelle à trouver des mesures d'atténuation et d'adaptation à ce phénomène.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Notre défi commun est de transformer nos systèmes de productions pour les adapter aux défis de développement auxquels sont confrontées nos communautés, en vue d'accroître la résilience de nos populations à la base, aux effets néfastes des changements climatiques.

La Commission de l'UEMOA, par ma voix, salue à sa juste valeur, le développement de la technologie du Biodigesteur par le Gouvernement du Burkina Faso et l'initiative de cette Conférence internationale pour partager les résultats obtenus. Au-delà de ces bons résultats, cette technologie est une belle opportunité à exploiter par nos Etats pour adapter leur agriculture au changement climatique, réduire les émissions



M. SAWADOGO Filiga Michel,
Commissaire du Département chargé du Développement Humain, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA, Parrain de la conférence

de gaz à effet de serre et renforcer leurs capacités à accéder au financement climatique.

L'objectif du programme national du biodigesteur, qui est d'améliorer les conditions de vie, d'accroître de manière durable les productions agro-pastorales et de lutter contre la pauvreté des ménages, s'inscrit en droite ligne des politiques Agricole, Environnementale et Energétique de l'UEMOA.

C'est pourquoi, la Commission de l'UEMOA, en sa qualité de parrain, plaide pour le renforcement, à l'échelle de notre sous-région, de la coopération et la coordination entre les Etats et les institutions régionales afin de promouvoir les technologies éprouvées et adaptées pour la lutte contre les changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Avant de clore mon propos, je voudrais encourager tous les acteurs et exhorter tous les partenaires au développement, à accompagner la dynamique de mise à l'échelle de cette initiative importante, aussi bien au Burkina que dans la sous-région ouest africaine. Tout en renouvelant nos vives félicitations et encouragements à l'endroit de Son Excellence Monsieur le Président du Faso et de tout le Gouvernement, je souhaite plein succès à nos travaux.

Vive l'UEMOA

Vive l'intégration régionale

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS D'OUVERTURE DU MRAH À LA RÉUNION DES EXPERTS À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE BIODIGESTEUR

La tenue de la conférence internationale de Ouagadougou sur la technologie du biodigesteur m'offre l'agréable occasion de m'adresser à vous pour vous souhaiter la chaleureuse bienvenue et vous signifier que vous avez fait le bon choix en prenant part à cet évènement. Le sujet qui va nous réunir durant les trois prochains jours est d'une importance capitale pour le développement durable de nos pays.

Le mieux-être de nos populations africaines constitue pour nos gouvernants un défi immense pour lequel aucun effort n'est de trop. Aujourd'hui plus qu'hier et certainement moins que demain, le renforcement de la résilience de ces populations s'avère une nécessité impérieuse. Au-delà de toutes les considérations, l'amélioration des conditions de vie de nos peuples, en proie aux problématiques socio-environnementales les plus difficiles, est devenue la principale boussole de la gouvernance en Afrique.

Insécurité alimentaire, surexploitation des ressources environnementales, changement climatique, sont autant de calamités qui entretiennent les populations dans une vulnérabilité prononcée face aux chocs de tous ordres. Comme corollaire, la demande en énergie et en produits alimentaires, le tout dans une destruction vertigineuse des ressources naturelles, s'exprime de plus en plus fortement. La véritable équation qui se pose est que tout ceci se fait dans un contexte où l'accès à des ressources alternatives demeure faible. A cela s'ajoute une démographie galopante qui, à terme, peut évoluer en une bombe sociale dont la manipulation requiert des gouvernants un sens des responsabilités des plus élevés.

Nous ne pouvons donc pas croiser les bras et laisser faire. Certes, le défi à relever est grand, mais fort heureusement il y a des espoirs et des progrès notables qui peuvent redonner vie et engouement aux citoyens africains, pour peu que nous sachions engager les bonnes réflexions et adopter les mesures idoines dans l'espace temporel qui est le nôtre.

Eminentes personnalités,

Distingués invités,

Notre grande fierté nous vient de cette décision de la communauté internationale d'appuyer la mise en oeuvre de projets transformatifs intégrant, entre autres, des technologies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et ce, dans cinq pays que sont l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et bien-sûr le Burkina Faso. La concrétisation de cette décision de haute portée est la mise en oeuvre de programmes de dissémination de la technologie du biodigesteur par l'Africa Biogas Partnership Programme (ABPP) avec des statistiques intéressantes de plus de 60.000 installations en sept ans dans



M. SOMMANOGO KOUTOU,
Ministre des Ressources
Animales et Halieutiques du Burkina Faso

ces pays suscités.

En partant de l'expérience du Burkina Faso à travers le Programme National du Biodigesteur, des résultats tangibles, forçant l'admiration de tous les acteurs au développement, ont été obtenus. Nous retiendrons principalement :

- l'appui à la construction de 9315 installations de biodigesteurs à la date du 31 mai 2017 ;
- la réduction substantielle du coût de la technologie de 25% par la mise au point et la vulgarisation depuis 2016 d'un nouveau modèle de biodigesteur ;
- l'émergence du secteur privé de type coopératif ou privé d'entreprises individuelles de construction et de maintenance de biodigesteurs ;
- la mise au point de bonnes pratiques de production et d'utilisation de compost comme alternative durable aux engrais chimiques ;
- la conduite avec succès d'une phase pilote de crédit avec quatre institutions de micro finance ;
- et l'enregistrement du projet au Mécanisme de Développement Propre (MDP), toutes choses qui ouvrent des perspectives heureuses d'accès à long terme aux revenus carbone pour le programme.

Ces résultats ont été réalisés grâce à l'engagement fort du Gouvernement du Burkina Faso et à l'appropriation de la démarche de création du marché de la technologie par la chaîne des valeurs.

Distinguées personnalités,

Mesdames et Messieurs,

Malgré cette embellie, il faut se rendre compte que la moisson des fruits n'est toujours pas à la hauteur de la beauté des fleurs. A ce stade du processus d'expansion de cette technologie aux bienfaits innombrables et prouvés, notre plus grande erreur serait de ne pas mobiliser davantage l'ensemble des acteurs à une plus grande implication et à un bien meilleur investissement. Comme l'a si bien relevé S.E.M le Président du Faso dans son adresse à la tribune de la 72^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

« Nous devons changer de paradigmes afin de passer de la rhétorique à l'action et à la culture du résultat ».

Contrairement à une certaine assertion, les opportunités salvatrices sont exploitables à souhait par les pays sahéliens, afin d'adapter leur agriculture au changement climatique, de réduire les émissions des gaz à effet de serre et de renforcer leur capacité d'accession au financement climatique. Mieux, à travers cette prouesse, la preuve est désormais établie que la mobilisation de tous, à travers des actions fortes au niveau local et dans un esprit participatif et concerté, demeure une réponse viable à l'impératif du développement durable.

C'est sur la base de cette conviction et de la transversalité des effets du changement climatique, que la présente Conférence Internationale sur le Biodigesteur a été organisée, sous le thème combien évocateur : « Le biodigesteur, l'Afrique à l'ère des changements climatiques ». Son objectif global, faut-il

le rappeler, est de créer les conditions et un environnement favorables à l'accélération du développement du marché de la technologie du biodigesteur en Afrique de l'Ouest.

C'est pourquoi, le devoir de reconnaissance m'interpelle pour saluer ici les efforts et la présence de tous ces leaders gouvernementaux des pays invités, des représentants des organisations intergouvernementales telles que le CILSS, l'UEMOA et la CEDEAO, des institutions régionales et sous-régionales de financement, des partenaires techniques et financiers, des ONG, des sommités des institutions de recherche, des acteurs privés intervenant dans le secteur de la technologie.

Il importe donc qu'au sortir de cette conférence, nous puissions renforcer, à l'échelle de la sous-région ouest africaine, la coopération et la coordination entre les Etats et les institutions sous-régionales et internationales. Je formule le vœu que les résultats auxquels nous parviendrons nous assurent un engagement ferme de tous afin que les populations rurales et périurbaines soient les bénéficiaires prioritaires de ces larges avantages du biodigesteur.

C'est sur cette note d'espoir que je vous souhaite pleins succès à vos travaux et déclare ouverte la réunion des experts à la Conférence Internationale sur le Biodigesteur.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS DU FUND MANAGER de L'ABPP A LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR

Excellence Monsieur le Président du Faso,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers participants, honorables invités,

Lorsque le Partenariat pour le biogaz en Afrique (ABPP) a démarré en 2009, un des plus grands défis auquel on a dû faire face était que le programme était imposé de l'extérieur.

En effet, suite aux succès engrangés en Asie (Népal, Vietnam, Cambodge), la Coopération néerlandaise, à travers la DGIS, SNV et Hivos, ambitionnait de transposer, tout en l'adaptant à notre contexte, cette approche de développement marchand de la technologie, qui avait fait ses preuves sur le Continent asiatique.

L'organisation de la Conférence internationale de Ouagadougou sur la technologie du biodigester initiée par le Gouvernement du Burkina Faso, facilitée par le PNB-BF et enrichie par les initiatives émergentes des différents pays participants, est la plus grande preuve que l'appropriation africaine est enfin devenue une réalité.

A travers cette conférence, l'Afrique peut être particulièrement fière dans le domaine du biodigester. Elle a pris son destin en main et s'est ainsi donné les moyens de décider de la marche de l'histoire. Pour nous de l'ABPP (DGIS, SNV, Hivos), c'est l'une des plus grandes réussites. Nous sommes maintenant certains que l'initiative née en 2009 est aujourd'hui dans les mains de celles et de ceux-là même qui ont en charge l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et périurbaines de nos pays.



M. Jean-Marc SIKA,
Fund Manager des Programmes ABPP

Cette appropriation africaine est une raison supplémentaire de continuer à apporter tout notre soutien technique à l'accompagnement de ce mouvement né à Ouagadougou vers les réussites qu'espèrent nos dirigeants ici présents et qu'espèrent aussi nos populations.

Vive le Burkina Faso !

Vive l'Afrique !

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA A LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR

**Excellence Monsieur le Président du Faso ;
Mesdames Messieurs,**

Je voudrais avant tout propos, remercier le Gouvernement du Burkina Faso pour l'insigne honneur qui a été fait à ma modeste personne et à l'UEMOA en me demandant d'assurer le parrainage de la Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur de Ouagadougou. L'un des défis majeurs auquel est confrontée l'agriculture dans les Etats membres de l'UEMOA est de nourrir la population de la région dans un contexte de variabilité et de vulnérabilité climatique ainsi que de menace de disparition des ressources naturelles.

Pour aider à relever ce défi, l'UEMOA a élaboré une Politique agricole de l'union qui a été adoptée en décembre 2001. La politique agricole de l'union vise à réaliser la sécurité alimentaire à travers la réduction de la dépendance alimentaire au sein de l'union et à améliorer les conditions de vie des producteurs par le développement de l'économie rurale, la revalorisation du statut social des agriculteurs et par une amélioration des produits agricoles.

Un des axes majeurs d'intervention de la politique agricole de l'union est l'adaptation des systèmes de production et l'amélioration de l'environnement de la production. Pour réaliser cette ambition, il est nécessaire d'améliorer l'accès des producteurs aux intrants aux équipements et à la gestion durable des terres.

Dans le cheminement de nos États en général et de ceux du Sahel en particulier vers la recherche de solutions aux maux qui minent notre agriculture, le Burkina Faso innove et montre la voie à suivre. En s'engageant dans la vulgarisation à grande échelle de la technologie du biodigesteur à usage domestique, et par les résultats enregistrés, le Burkina Faso administre la preuve que la technologie du biodigesteur est capable, d'apporter des solutions à des préoccupations comme entre autres la gestion de la fertilité. En effet, la grande partie de ces agriculteurs des agriculteurs vivriers de nos États n'a pas un bon accès aux fertilisants chimiques dont les coûts du reste grèvent énormément leurs balance

commerciale. De ce point de vue, la technologie du biodigesteur promeut une agriculture basée sur l'exploitation des ressources locales, une protection active de l'environnement et favorise un meilleur accès des ménages ruraux à une source d'énergie autre que le bois. Le biodigesteur est donc assurément une opportunité que nos États doivent saisir pour adapter notre agriculture aux effets du changement climatique.



M. SAWADOGO Filiga Michel,
Commissaire du Département chargé du Développement Humain, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA, Parrain de la conférence

**Excellence Monsieur le Président du Faso,
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Distingués Invités ;
Mesdames Messieurs,**

En décidant d'organiser cette conférence, vous démontrez encore une fois de plus, votre engagement à la promotion des populations rurales du Burkina Faso et des pays invités. En effet, le mieux-être de nos populations africaines doit constituer pour nos gouvernements une préoccupation quotidienne pour laquelle aucun effort, aucune initiative n'est de trop. Ce partage d'expériences dans le cadre de cette conférence en est une illustration. Je vous en félicite et vous remercie au nom des populations de notre Union.

Pour ma part, je voudrais vous rassurer et rassurer les délégations des pays participant à cette conférence de l'engagement de l'UEMOA à accompagner les différents Etats dans la mise en oeuvre des conclusions et recommandation de cette conférence. Je m'engage à faire en sorte que mon Institution joue le rôle qui sera le sien dans le suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Ouagadougou qui devra aboutir, à terme à la mise en oeuvre dans tous les Etats de notre Union, de programmes nationaux de dissémination de la technologie du biodigesteur domestique.

Je vous remercie de votre attention.

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE A L'OUVERTURE DE LA SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES BIODIGESTEURS DE OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et messieurs les représentants des missions diplomatiques et institutions internationales,
Mesdames et messieurs les représentants des missions africaines et interafricaines,
Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,
Mesdames et messieurs, distingués invités, à vos grades et rangs respectifs
Mesdames et messieurs les participants.**

Je voudrais en premier lieu exprimer ma très profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président du Faso pour l'attention particulière qu'il accorde à cette conférence internationale sur la technologie du biodigesteur. Malgré son agenda très chargé, il a accepté de présider la présente cérémonie.

Mesdames et messieurs,

La promotion de la technologie des énergies renouvelables, respectueuses des équilibres écologiques et susceptibles d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesse et d'emplois durables à travers la technologie biodigesteur s'inscrit désormais comme un objectif majeur des nouvelles approches stratégiques du développement durable au Burkina Faso.

Cependant, les contraintes environnementales et la prévalence de la pauvreté constituent les principaux obstacles auxquels le pays doit faire face.

Mesdames et Messieurs,

Des efforts déployés depuis plusieurs années au Burkina Faso ont permis de mettre en place un Programme National sur les biodigesteurs en vue d'encourager la vulgarisation de cette technologie comme outil innovant en matière de développement durable. Aussi, des stratégies incitatives sont déjà mises en oeuvre envers les populations vulnérables pour améliorer l'adoption de la technologie du biodigesteur. Des efforts complémentaires sont attendus dans les domaines des mécanismes de financement durables et adaptés, de la mobilisation des connaissances et de l'innovation, enfin du suivi-évaluation. Les réformes engagées depuis 1991 à nos jours aux plans institutionnel, politique, législatif et réglementaire pour intégrer les priorités environnementales au coeur du développement du Burkina Faso sont nombreuses. Sur le plan institutionnel, les gouvernements successifs du Burkina Faso ont toujours comporté un Ministère chargé de l'environnement qui, de tout temps, a su veiller à la prise en compte des questions environnementales dans le développement socio-économique de notre pays.



S.E.M. Paul Kaba TIEBA,
Premier Ministre du Burkina Faso

Sur le plan politique, le Burkina Faso dispose d'une politique et d'une loi d'orientation sur le développement durable. Par ailleurs, il est partie prenante des Objectifs du Développement Durable (ODD), des différents protocoles, conventions et accords internationaux en matière d'environnement prenant en compte les énergies renouvelables dans lesquelles figure la technologie du biodigesteur.

Au niveau national, l'Etude Nationale Prospective « Burkina 2025 », les axes 2 et 3 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016-2020) ainsi que la Politique Nationale de Développement Durable sous-tendent ces réformes politiques.

Sur le plan législatif, le Burkina Faso a adopté une série d'instruments juridiques mettant clairement en évidence les dispositions prises pour l'intégration des questions environnementales dans le développement. Il s'agit notamment (i) du Code de l'environnement, (ii) du Code forestier, (iii) de la Loi portant réorganisation agraire et foncière, (iv) de la Loi d'orientation sur le développement durable et (v) de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique. Les perspectives très intéressantes offertes par le biodigesteur pour progresser vers le développement durable de notre pays, nous amèneront bientôt à l'adoption de lois et règlements en vue de promouvoir cette technologie.

Mesdames et Messieurs,

Les différentes stratégies déjà engagées constituent des forces pour la vulgarisation et l'adoption de la technologie permettant de réduire significativement le taux du carbone dans l'air dans l'optique de lutter efficacement contre les effets néfastes du changement climatique. Cette ambition ne sera possible qu'avec l'appui de l'Etat qui fédère les actions de plusieurs organismes internationaux, notamment le PNUD, le PNUE, etc.

Mesdames et Messieurs,

La présente conférence qui regroupe plus de 150 participants, a pour objectif de créer un forum de discussion et d'échanges autour de la technologie du biodigesteur. De façon spécifique, il s'agira d'examiner les questions suivantes :

1. Optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur ;
2. Identification des principaux axes des programmes nationaux, de coordination et de mobilisation des ressources ;
3. Adoption d'une feuille de route pour l'élaboration et la mise en oeuvre effective de programmes nationaux.

Les participants issus de différents horizons, auront des cadres idéaux d'échange et de partage d'expériences avec d'éminents experts venant de l'Ethiopie, de la Tanzanie, du Kenya, de l'Ouganda et du Burkina Faso. En outre, des compétences nationales, produits de l'administration du Burkina Faso, développeront des thématiques en lien avec la présente session.

Je salue la présence remarquable des Ministres des pays invités qui témoigne de leur intérêt pour la technologie du biodigesteur. Je souhaite que leur participation à cette conférence soit une opportunité pour soutenir au plan politique les recommandations qui seront faites par la conférence en vue de soutenir la dissémination de la technologie du biodigesteur dont les bienfaits pour le développement de nos pays ne sont plus à démontrer.

Mesdames et Messieurs les participants, Au regard des thèmes qui seront abordés, les participants nationaux amélioreront leurs capacités d'analyse des possibilités et des défis pour la promotion de la technologie biodigesteur, reconnue très propice au développement durable. Ils pourront acquérir également une bonne connaissance des approches adéquates, d'outils éprouvés et de pratiques d'excellence aux niveaux national et sectoriel, ce qui contribuera au renforcement des capacités institutionnelles à long terme de leurs pays respectifs.

En terminant mon propos, je voudrais témoigner ma gratitude au Comité d'organisation qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de cette édition, aux partenaires techniques et financiers, notamment :

- L'Africa Biogas Partnership Program (ABPP);
- Le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS);
- La Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Sur ce, je déclare ouverte la session ministérielle de la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur.

Je vous remercie de votre aimable attention

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU FASO CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR

Mesdames, Messieurs,

L'Agriculture durable et la sécurité alimentaire sont des thèmes clés de l'Agenda 2030 qui a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015. Elles sont cruciales pour la réalisation de la plupart des 17 Objectifs de Développement Durable qui ont été définis dans cet Agenda.

En outre, l'Agriculture durable et la sécurité alimentaire permettent de garantir les droits élémentaires de chaque citoyen de nos Etats : le droit de ne pas mourir de faim et le droit de manger à sa faim pour mener une vie saine et active. Mais en dépit des progrès enregistrés par le secteur agricole dans la plupart de nos Etats, la réalisation effective de ces droits est souvent confrontée à des contraintes de divers ordres ; je n'en citerai que deux qui sont, de mon point de vue, les plus vicieuses parce que de nature irréversible. Il s'agit d'abord, de la dégradation continue de la fertilité des sols qui a atteint des niveaux inquiétants. En effet, entre 2002 et 2013, les statistiques indiquent que 5,16 millions d'hectares de terres soit 19% du territoire national burkinabé ont été dégradées. Or, vous le savez tous, il nous est impossible de trouver de nouveaux sols.

Il s'agit ensuite de la déforestation, qui dans le cas du Burkina Faso, progresse de façon alarmante à cause surtout des prélèvements pour les besoins en énergie des populations alors que le couvert forestier représente seulement 14% de notre territoire national contre une norme internationale de 30 %. La déforestation à elle seule est à l'origine d'une perte d'environ 110 000 hectares par an.

Distingués Invités,

Mesdames,

Messieurs,

Ces menaces qui pèsent sur les secteurs agricoles de nos pays nous mettent face à une interpellation fondamentale : comment améliorer le statut nutritionnel de nos populations respectives qui croissent plus vite que nos productions alimentaires nationales et dans un contexte de changements climatiques ?

Pour relever ce défi de taille, il faut que nous nous engagions à opérer des mutations en profondeur de nos systèmes agro-sylvo-pastoraux de production en renforçant leur ouverture aux innovations et aux technologies appropriées et par l'intégration du risque climatique dans toutes nos actions. Au nombre des actions en cours, figure la réalisation de 40 000 biodigesteurs.



S.E.M. Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso

C'est dans cette optique que le Gouvernement du Burkina Faso, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers a organisé la présente conférence internationale sur la technologie du biodigesteur.

Distingués Participants,

Mesdames,

Messieurs,

Les conclusions et recommandations contenues dans la Déclaration de Ouagadougou qui vient de nous être délivrée nous conforte dans la justesse du choix stratégique du Burkina Faso d'oeuvrer à une mise à l'échelle au plan national et sous régional de la technologie du biodigesteur domestique qui a fait la preuve de sa capacité à booster la production alimentaire dans les pays asiatiques et dans notre contexte de pays sahélien. En outre, son utilisation optimale contribue à l'amélioration de la qualité de la vie chez la femme et la jeune fille rurales, à leur autonomisation ainsi qu'à la création d'emplois verts entre autres.

Ces éléments illustrent la capacité de la technologie du biodigesteur à l'atteinte des objectifs de développement durable et à revitaliser nos zones rurales. Je voudrais donc rassurer les délégations des différents pays de ma détermination et de mon engagement à oeuvrer de concert avec mes pairs, à la promotion de la technologie du biodigesteur dans nos pays.

En termes de perspectives et pour que cette conférence ne soit pas une de plus, j'invite instamment à la mise en place d'un cadre/instance de suivi de la mise en oeuvre des recommandations et de la feuille de route. J'exhorte les organisations sous

régionales notamment la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS ainsi que les partenaires techniques et financiers à systématiser prise en compte de la technologie du biodigesteur dans le montage de tout projet de développement rural. C'est pourquoi je me réjouis du parrainage de la conférence par Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA.

J'encourage les banques et institutions du système financier décentralisé à mettre en place des produits financiers adaptés pour faciliter l'acquisition de la technologie par les producteurs.

Je lance un appel aux organisations professionnelles des producteurs afin qu'elles s'investissent davantage dans la sensibilisation pour l'adoption et l'utilisation effective de la technologie du biodigesteur par leurs membres.

Je réaffirme solennellement à cette tribune, l'engagement de mon Gouvernement à maintenir la subvention à la construction de biodigesteur pour leur en faciliter l'accès.

Mesdames,

Messieurs,

Je voudrais traduire, au nom des vaillantes populations du Burkina Faso et au nom du Gouvernement ma reconnaissance au Gouvernement des Pays-Bas, à la SNV et à HIVOS pour leurs soutiens techniques et financiers qui ont permis d'accompagner la mise en place d'un secteur marchand de la technologie du biodigesteur au Burkina Faso.

Je remercie la Banque Mondiale à travers le Carbone Initiative for Development (Ci-Dev) pour son accompagnement au Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso.

J'exprime ma gratitude à la BOAD pour le soutien qu'elle apporte au processus de formulation du futur projet d'optimisation des avantages de la technologie du biodigesteur. J'invite toutes les parties prenantes à oeuvrer avec diligence pour la concrétisation effective dudit projet.

Ma reconnaissance va à l'endroit de tous les partenaires techniques et financiers ainsi qu'à l'ensemble des pays invités qui ont participé à cette conférence.

Sur ce, je déclare close, la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur de Ouagadougou et souhaite un bon retour à toutes celles et à tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'être citoyens de la ville de Ouagadougou pendant quelques jours.

Je vous remercie.

ANNEXE 6 : RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA CONFERENCEQuestions d'évaluation

1	Atteinte des objectifs de la réunion des experts	
Pas satisfait		0
Peu satisfait		3%
Satisfait		80%
Très satisfait		
2	Les résultats obtenus à l'issue de la réunion des experts	
Pas satisfait		
Peu satisfait		11%
Satisfait		73%
Très satisfait		17%
3	La méthodologie et le style d'animation de l'équipe en charge des mini ateliers	
Pas satisfait		
Peu satisfait		20%
Satisfait		55%
Très satisfait		25%
4	Les outils pédagogiques fournis au cours de la conférence	
Pas satisfait		
Peu satisfait		3%
Satisfait		38%
Très satisfait		52%
5	La qualité des présentations visionnées au cours de la réunion des experts	
Pas satisfait		
Peu satisfait		6%
Satisfait		67%
Très satisfait		27%
6	La clarté des explications données par l'équipe en charge de mini ateliers	
Pas satisfait		3%
Peu satisfait		14%
Satisfait		58%
Très satisfait		25%

7	La pertinence des exercices et de travaux réalisés lors de mini ateliers	
Pas satisfait		
Peu satisfait		5%
Satisfait		63%
Très satisfait		32%
8	La qualité de l'accueil des participants (au Burkina Faso)	
Pas satisfait		
Peu satisfait		6%
Satisfait		31%
Très satisfait		48%
9	La qualité de l'accueil des participants (au site de la conférence)	
Pas satisfait		
Peu satisfait		6%
Satisfait		40%
Très satisfait		54%
10	La qualité du site et de la salle de tenue de la conférence	
Pas satisfait		
Peu satisfait		
Satisfait		36%
Très satisfait		64%
11	La qualité des pause-café	
Pas satisfait		
Peu satisfait		3%
Satisfait		51%
Très satisfait		32%
12	La qualité des pauses-déjeuner	
Pas satisfait		
Peu satisfait		11%
Satisfait		54%
Très satisfait		29%

Commentaires et suggestions des participants

Sur la Conférence

1. Dans l'ensemble la réunion s'est bien passée et je loue l'effort consenti pour l'organisation de ces ateliers qui est une réussite. Que les résultats nous profitent grandement
2. Instituer de tel rencontre dans les pays tous les deux ans (tournants).
3. La tenue de cette activité est une bonne initiative qui va permettre de booster le secteur de la technologie du biodigester. C'est une technologie encore peu connue et dont l'acquisition reste encore couteuse pour les exploitations familiales en Afrique. Il faudrait donc une volonté affichée des gouvernants et un engagement des PTF pour permettre une nette appropriation de la technologie.
4. Ce type d'évènement visant le partage d'expériences et de bonnes pratiques est à saluer et à pérenniser au regard des avantages qui ne sont plus à démontrer. Les cadres de rencontre du genre sont à renforcer et créer une synergie d'action pour améliorer la condition de vie en milieu rural.
5. Cette conférence est la bienvenue parce que sa beaucoup décortiquer les problèmes du biogaz. Nous savons que le biogaz est un outil de lutte contre la pauvreté pour ceux qui ont l'amour du bio. Je pense que si le projet voit le Ministère pour la subvention du biogaz aux femmes ça ira. Je crois que l'État a mis en place la subvention des bœufs de trait aux femmes. Il doit aussi mettre l'accent sur le biogaz.
6. La conférence International sur la technologie du biodigester tenue à Ouagadougou au BF sous le thème « l'Afrique à l'ère des changements climatiques » qui s'est déroulée sous forme d'ateliers animé par les experts des différents pays a eu le mérite de permettre d'échanger sur les expériences en matière de développement des technologies du biodigester.
7. Dans l'ensemble la conférence s'est bien passée et l'accueil était à la hauteur. La restauration je n'ai pas grand-chose à dire, elle était bonne
8. Je voudrais adresser mes félicitations à l'ensemble de l'équipe PNB pour l'atteinte des objectifs de la conférence. La place que le biodigester occupe aujourd'hui est véritablement grâce à l'engagement et la détermination de cette équipe qui a cru et qui croit que le biodigester permet d'apporter véritablement un bien-être et un mieux-être aux utilisateurs. Bravo au coordonnateur !
9. Je suis très satisfait du déroulement de cette conférence. Je souhaite que de telles initiatives se multiplient sur le continent.

1. A l'avenir choisir les présidium des ateliers à l'avance pour leur permettre de mieux gérer. Que les consultants évitent d'imposer leur point de vue, il s'agit d'un enrichissement
2. Le temps des ateliers ne suffit pas pour approfondir les échanges et de produire un document assez point.
3. L'approche utilisée lors de la réunion des experts n'est pas suffisamment appuyée sur les avantages déjà acquis par le projet. Cela aurait permis de mieux cibler les points à optimiser.
4. Le temps imparti à la réunion des experts est insuffisant au regard du sujet soumis à la réflexion des experts tant pour son importance que sa pertinence.
5. On suggère d'intégrer les langues nationales dans les débats

<p>Au niveau des Ateliers</p>	<ol style="list-style-type: none"> 6. Le temps alloué à une telle activité est très petit. Cela ne permet pas d'avoir un bon résultat. Les experts auraient dû avoir les canevas un peu plus tôt avant la date de l'atelier afin de réfléchir et travailler sur la thématique. Pour les pays ayant déjà mis en place un programme biodigesteur je suggère d'organiser un atelier pour capitaliser les acquis et relever ensemble les défis. 7. Voir la durée des mini ateliers afin que les participants puissent s'imprégner des étapes pour la mise en œuvre des programmes biodigesteur. 8. Les travaux du groupe 2 ont démarré difficilement mais par fini le groupe a trouvé son chemin et a produit de bonnes réflexions. 9. Toutefois le temps réservé aux travaux de groupe reste insuffisant et le partage d'expérience entre participants aurait été favorisé dans les groupes avec un jour supplémentaire. 10. Seulement dans les ateliers on n'a pas fait cas de l'impact de ces changements climatiques qui entravent sérieusement la réalisation de ces biodigesteurs.
<p>Sur l'organisation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un peu de pagaille lors des retraits des kits avec les hôtessees. 2. L'accueil à l'aéroport aurait été mieux si les accueillants se faisaient distinguer de la foule briefer les hôtessees et les chauffeurs pour leur rôle. 3. Transmettre les TDR au moins une semaine avant l'atelier / conférence. Prévoir des attestations de participation à tous les membres (participants). 4. La rencontre des experts en groupe a connu des difficultés car le bureau de séance a mis du temps avant de s'imprégner de la démarche. Pour cela il serait souhaitable que ce bureau soit débuté avant le début des ateliers. 5. Difficultés d'hébergement au début pour certains nationaux résident hors de Ouagadougou 6. Améliorer, la pause-café et déjeuner en disposant plusieurs points et favoriser une rapidité dans les services et réduire ainsi le temps des pauses. 7. Très bonne organisation de la conférence dans l'ensemble mais le calendrier journalier me semble trop charger. On pourrait se limiter à 16h au lieu d'aller au-delà de 18h. 8. Pour permettre aux participants de bien apprécier il faudra parfois donner la possibilité aux participants de choisir leur lieu d'hébergement. Revoir les prises en charge. Pour conclure je tire mon chapeau à toute l'équipe pour l'organisation de conférence. 9. Bonne organisation, néanmoins retard de démarrage, insuffisance d'inter relation entre délégations des pays 10. La pause-café de l'après-midi de 10/10/2017 n'était pas satisfaisant (absence d'eau, absence d'eau également dans les salles de mini ateliers) 11. Quelque part, la pause-café devrait s'élargir à mettre de l'eau à la disposition des participants en salle. Merci, bravo ! 12. Mieux ajuster la climatisation dans les différentes salles. Félicitation pour tous les autres aspects

A propos des recommandations de la Conférences	<ol style="list-style-type: none">1. Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations2. Je suggère que les conclusions de cette conférence de Ouagadougou puissent poursuivre jusqu'à l'opérationnalisation dans nos pays.
Autres	<ol style="list-style-type: none">1. Nous présentons nos remerciements au BF pour cette initiative2. Assurer la perfection jusqu'à la fin de la conférence.3. Les travaux se sont bien déroulés. Songer à organiser à temps d'autres conférences pour que les espoirs nous soient atteints très vite.4. Prendre le soin de transmettre aux participants les documents élaborés lors de cette conférence après leur finalisation
29 participants n'ont pas de commentaires	

ANNEXE 7: LISTE DES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions	Structures	Contacts Email
BENIN				
1	Mr Armand S Raoul DAKEHOUN	Représentant du Ministère	Ministère de l'Energie de l'Eau et des Mines	dakasr2@yahoo.fr
2	Mr Assan TODEMAN	Directeur des Energies Nouvelles et Renouvelables	Direction Générale de l'Energie	todeman.assan@gmail.com
3	Mr Edouard FAGNON	Conseiller Principale, Point focal du secteur de l'énergie du Benin	SNV	efagnon@snnv.org
BURKINA				
INSTITUTIONS/DEPARTEMENTS MINISTERIELS				
4	Mr Moussa KABORE	Conseiller Spécial	Présidence du Faso	moussa.kabore@gmail.com
5	Mr Jean de Dieu BARRO	Chargé d'Études / SG		han5gott_88@yahoo.fr
6	Mr Tamba OUOBA	Ingénieur en travaux publics	Premier Ministère	ouobatamba@yahoo.fr
7	Mr Clément BAMBARA	Agent DAEA		bambaraclement@gmail.com
8	Mr Soumanougou KOUTOU	Ministre des Ressources Animales et Halieutiques		kousoum100@yahoo.fr
9	Mr Y, Alexandre SAWADOGO	Secrétaire Général		aysawadogo@yahoo.fr
10	Mr Wièmè SOME	Chef du Département en charge de la Gestion des Crises Alimentaires et Vulnérabilités, spécialiste de la gestion des risques et catastrophes Naturels	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	wienesome@yahoo.fr
11	Mme Jocelyne Rolande BOUNTOULOUGOU	Chargée de mission		some.jrolande@gmail.com
12	Mr Abdoulaye DIANDA	DCPM		diandaabdoulaye77@gmail.com

13	Mr Henri ZERBO	Directeur Général des Ressources Halieutiques	Direction Générale des Ressources Halieutiques	henrizerbo@gmail.com
14	Mr Jean HARO	Directeur Régional des Ressources Animales du Centre	Direction Générale des Ressources Halieutiques	drrah_centre@gmail.com
15	Mr Benoit Isaac OUEDRAOGO	Chef de service suivi-évaluation	FODEL / MRAH	korobenco@gmail.com
16	Mr Moumouni OUEDRAOGO	Direction Générale des Productions Végétales	Ministère en Matière de Productions, de Gestion de Ressources	papioued@yahoo.fr
17	Mr Mahamadou DAYAMBA	Chef de service à la Direction Générale de la Coopération	Ministère de l'Economie et des Finances	dayamba.mamadou@gmail.com
18	Mr Issiaka DABONE	Conseiller des Affaires Économiques.	Ministère de l'Economie et des Finances	idabone.i07@gmail.com
19	Mr Idrissa TRAORE	Conseiller de Jeunesse et d'Éducation Permanente et Inspecteur Technique des Services	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle	idrissatr@yahoo.fr
20	Mr Abdoul Rasmané SAWADOGO	Conseiller	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle	sawadogorazo@yahoo.fr
21	Inspecteur Ibrahim K NAZE	Chef de service recherche et innovation	Ministère de la Justice/Garde de Sécurité Pénitentiaire	kayourenaze@gmail.com
22	Inspecteur Mahamadou PACERE	Directeur adjoint de la MACO	Ministère de la Justice/Garde de Sécurité Pénitentiaire	mpacere@gmail.com
23	Contrôleur K. Nestor ZEMBA	Chef de Division de la planification pénitentiaire	Ministère de la Justice/Garde de Sécurité Pénitentiaire	kiendibn@yahoo.fr
24	Mr Alpha Omar DISSA	Ministre de l'Energie	Ministère de l'Énergie	-
25	Mme Julie YE	Ingénieur en Énergies Renouvelables	Ministère de l'Énergie	rosine.ye21@gmail.com
26	Mr Mamadou OUEDRAOGO	Directeur de la Biomasse Énergies et des Énergies Alternatives	Ministère de l'Énergie	mamadou.oued@gmail.com
27	Mr Soumaila GORO	Ingénieur Energéticien	Ministère de l'Énergie	soumgoro2015@gmail.com
28	Mr Daouda ZALLE	Conseiller Technique	Ministère de l'Environnement de l'Économie verte et du Changement Climatique	daoudaz@fasonet.bf
29	Mr Joseph YOUMA	Chargé d'Études au Secrétariat Général	Ministère de l'Environnement de l'Économie verte et du Changement Climatique	youmajoseph@yahoo.fr
30	Mme Joséphine OUEDRAOGO	Administrateur du Comité de pilotage du PNB-BF	Ministère de l'Environnement de l'Économie verte et du Changement Climatique	josephinecompaore@yahoo.fr
31	Mme Djénéba OUEDRAOGO	Direction générale d'autonomisation des femmes	Ministère de la Promotion de la Femme	oueddjen337@gmail.com
32	Mr Olivier HANNI	SP / CONASUR	Ministère de la Promotion de la Femme	olivier_mit2004@gmail.com

PROJETS/PROGRAMMES						
33	Mr Jean Bosco SO	Expert en aménagement forestier	PIF		jeanboscoso@hotmail.com	
47	Mr Simon Mathuni TRAORE	Secrétaire Exécutif Adjoint	OCADES DORI		tsmathunill@yahoo.fr	
48	Mr Alain Sambo DIALLO	Assistant Technique du Projet Hera	Hera		yididas@yahoo.fr	
49	Mr Alexis GUIGUIMDE	Directeur du CRCB	CRCB		guiguimdealexis@yahoo.fr	
50	Mr Mayorohay SIRIMA	Directeur de l'Entreprise B aali Innovation	Agence Baali Innovation		mayorohay@yahoo.fr	
51	Mr Pierre LANKOANDE	Superviseur	Association TIN TUA		lankoandepierre70@yahoo.fr	
52	Mr Souleymane BAMBARA	Superviseur	OCADES DORI		bambarasouleymane@yahoo.fr	
PROMOTEURS						
53	Mr Sylvain THIOMBIANO	Promoteur	Boassa		thiombianosylvain@yahoo.fr	
54	Mme Assétou KOUTOU/KAFANDO	Promotrice	Dédougou		70 63 23 14	
55	Mme Sidi TAHIROU/SOUETA	Promotrice	Markoye		78 44 25 10	
56	Père Justin OUEDRAOGO	Promoteur	Diocèse de Fada		lamoussajuste@yahoo.com	
FOURNISSEURS D'ACCESSOIRES						
57	Mr Frédéric W. KABRE	Directeur de KCS	Commerce et Service KCS		f_kabre@yahoo.fr	

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE PRODUCTEURS

58	Mr Ousmane BOLY	Secrétaire Adjoint chargé des Questions Agro-Sylvo pastorales du Bureau National de l'AMBF.	Association des Municipalités du Burkina Faso	ousmane_boly9@yahoo.fr
59	Mr Placid SOME	Ingénieur Statisticien économiste	INSD	placidesomefr@yahoo.fr
60	Mr Charles SANOU	Représentant	UNPCB	unpcb@fasonet.bf
61	Mr Abdoul Rahim BYEN	Représentant		rahimbyen@yahoo.fr
62	Mr Eloi OUEDRAOGO	Représentant	UNPS / BF	unpsburkina@yahoo.fr
63	Mr Laurent DOUMBOUE	Président de l'UGCPA	UGCPA	ly.doumboue@gmail.com
64	Mr Oumarou TRAORE	Chef du Service d'Appui Technique	PNGT2-3	tra_omar@yahoo.fr
65	Mr Boubacar OUEDRAOGO	Directeur Général	Groupe Kalsaka	kalsaka27@gmail.com

UNIVERSITES/CENTRES DE RECHERCHE ET DE FORMATION/BUREAUX D'ETUDES

66	Pr Georges TAPSOBA	Professeur en Genie - civil	Etablissement Gabriel Taborin	christaps2001@yahoo.fr
67	Pr. Igor OUEDRAOGO	Enseignant-Chercheur	Fondation 2IE	igor.ouedraogo@2ie-edu.org
68	Dr Tizane DAHO	Directeur adjoint de l'école doctorale Informatique et Changement Climatique	Université Ouaga 1. Joseph Ki Zerbo	tizane_daho@yahoo.fr
69	Mr Adama HILOU		Université Ouaga 1. Joseph Ki Zerbo	hiloudio@gmail.com
70	Mr Hyppolite G, KABORE	Technicien de recherche	IRSAT	legomka@yahoo.fr
71	Mr Bourreima DIANDA	Attaché de recherche à l'IRSAT		djand8fr@gmail.com
72	Mr André KIEMA	Chef de Programme de Recherche en Elevage et Environnement	INERA	andre_kiema@yahoo.fr
73	Mr Yves Landry BAMBARA	Chargé de programme Environnement-Santé	ICI - SANTE	Yves.bambara@ici-sante.com
74	N Béatrice KOMI	Site Managée UBBUC-Kossodo	Groupe DETONG / Site Manager	beatrice@chengdu-detong.com

75	Mr Mamadou DIANKA	Consultant international	Cabinet d'Etude	mdlanka21@gmail.com
76	M, Kadija SIMBORO	Ingénieur en Energie	APER- BF	kadija.simboro@gmail.com
77	Mr Abdoul Karim ZOU	Conseiller en formation	Cabinet Yons Associates BF	zonak76@gmail.com
78	Mr Ghislain Yaro	Consultant international	Cabinet Yons Associates BF	ghislain.yaro@yonsassociates.com
79	Géraldy L, Y, DIAVINGA	Etudiante en Energie	2IE	geraldy_diavinga@yahoo.fr
80	Mr W, Roger ZOUNDI	Etudiante	2IE - junior Entreprise	roger.zoundi@2ie-edu.org
81	Mr Nassourou HAMA	Etudiant Météo	Sahel informatique Dori	nassourouhama@yahoo.fr
SOCIETES D'ETAT				
82	Mr Bernard KONATE	Chef du Service Environnement et Prévention Incendie	SOFITEX	konate.bernard@sofitex.bf
83	Mr Séraphin DEMBELE	Chef de Division Culture	SN SOSUCO	dembele_seraphi@yahoo.fr
PARTENAIRES TECHNIQUE ET FINANCIER				
84	Mr Issoufou PORGO	Secrétaire Permanent	Confédération Paysanne du Faso	issoufouporgo@yahoo.fr
85	Mr Ghassimi DIALLO	Directeur Général de UBTEC/Naam	Union des Baoré Tradition d'Épargne et de Crédit du Nord	ghas_saa2000@yahoo.fr
86	Mr Saïdou OUEDRAOGO	Président de la CNA	Chambre Nationale d'Agriculture	pickounaaba@hotmail.com
87	Mr Moumini SAVADOGO	Chef de programme	IUCN	moumini.savadogo@iucn.org
88	Mr Amadou Hamane LY	Adjoint Direction Commerciale Particuliers et Professionnels	Société Generale	amadou.ly@socgen.com
91	Mr Moumouni SANOGO	Chef du service environnement et pêche.	Autorité du Liptako-Gourma	moumounisanogo@yahoo.fr
92	Mr Abdoulaye OUEDRAOGO	Professeur d'Université	ABAPEE	aouedraogo194@gmail.com

BANQUE MONDIALE

93	Mr Léandre YAMEOGO	Expert en Environnement	Banque mondiale	iyameogo@worldbank.org
94	Mr Lionel F. YARO	Expert en Communication		iyaro@worldbank.org
95	Mr Loïc BRAUNE	Spécialiste en Gestion des Ressources Naturelles		lbraune@worldbank.org

AMBASSADES/AGENCES DE COOPERATIONS

96	Mr Issouf OUATTARA	Chargé de Programme	Ambassade de la Chine Taiwan	ouathara343@yahoo.fr
97	Mr Salifou SARE	Chargé de Programme Développement Economique Local	Coopération Suisse	salifou.sare@eda.admin.ch
98	Mr Yves DELISLE	Chargé de Programme DRD	Coopération Autrichienne	yves.delisle@ada.gv.at

USAID

100	Mr Donald CLARK	Représentant Pays	USAID	dclark@usaid.gov
101	Mme Saadatou OUMAROU	Spécialiste Agriculture		soumarou@usaid.gov

SNV BURKINA FASO

102	Mme Jeanette DE REGT	Directrice	SNV BURKINA	jderegt@snv.org
103	Mr Jan LAM	Conseiller Biogaz		jjam@snv.org
104	Mr Martin VAN DAM	Country Sector Leader Renewable Energy		mvandam@snvworld.org

FAO BURKINA FASO

105	Mr Aristide Ongone OBAME	Représentant de la FAO au Burkina	FAO	aristide.ogone@fao.org
106	Mr Salam Richard KONDOMBO	Expert National Zootechnicien FAO/Burkina		salam.kondombo@fao.org
107	Mr Foussemi OUATTARA	Consultant national / Assistant au Programme FAO/Burkina		foussemi.ouattara@fao.org
108	Mr Yapi Issouf SINARE	Assistant technique FAO		yapi.sinare@fao.org

UEMOA		
109	M. Abdallah BOUREIMA	Le Président de la commission de l'UEMOA
110	M. Jonas GBIAN	Commissaire chargé du Département de la Sécurité alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement.
111	Mme Zourata LOMPO/OUEDRAOGO	Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau.
112	M. Bassirou OUEDRAOGO	Chargé de l'énergie
CAMEROUN		
113	Mr Pierre Narcisse BILLE MASSOMA	Directeur des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie /MINEE
114	Mr Kobenan Kouassi ADJOUJMANI	Ministre des Ressources Animales et Halieutiques.
115	Dr Danielle GNANDJI/ADJO	Directeur des productions d'élevage
ETHIOPIE		
UNION AFRICAINE		
116	Mr Simplicie NOUALA	Fonctionnaire en chef en charge des Productions Animales
GUINEE BISSAU		
117	Mr Nicolau dos SANTOS	Ministre de l'Agriculture, des Forêts et de l'Elevage
118	Mr Mamadu Mané CAMARA	Directeur Général des Forêts et Faune

GUINEE CONAKRY

119	Hadja Hawa DIALLO	Conseillère Juridique/MEEF	Ministère de l'environnement et des Eaux et Forêts	loubahawa@gmail.com
120	Dr Mamadou Saliou BOIRO	Coordonnateur National	Projet Biogaz -Guinée	mamdousaliou2007@gmail.com
121	Dr Ibrahim BAYO	Expert, chargé de la technologie du biodigesteur	Projet Biogaz -Guinée	bayoibro1963@gmail.com

KENYA

ABPP

122	Jean Marc SIKA	Fund Manager	ABPP/ Africa Biogas Partnership Programme	jmsika@hivos.org
123	Mr Bert van NIEUWENHUIZEN	Chief Technical Advisor	ABPP/ Africa Biogas Partnership Programme	bvnieuw@snv.org

HIVOS

124	Mendi NJONJO	Directrice régionale Afrique de l'Est de HIVOS	HIVOS	mnjonjo@hivos.org
125	Sally AKINYI	Chargé de la communication	HIVOS	sakinyi@hivos.org

MALI

128	Mr Boureima TRAORE	Conseiller Technique	Ministère de l'Elevage et de la Pêche	boureimatraore@gmail.com
129	Mme Mariam Ly TOURE	Chargée du projet de transformation des sous produits d'abattage		mtly22@yahoo.fr

SNV MALI

130	Mr Jean de Matha OUEDRAOGO	Country Director	SNV Mali / Niger	jouedraogo@snv.org
-----	----------------------------	------------------	------------------	------------------------------------------------------------

PAPAM/ASAP			
131	Mr Daouda DIALLO	Responsable PAPAM /ASAP	daoudial@gmail.com
132	Mr Mamadou Mohamed TOURE	RSE/ASAP	mtmtoure@yahoo.fr
133	Mr Souleymane DOUMBIA	RGSC/ASAP	souldioma09@yahoo.fr
134	Mr Sidi M. Bouchi MAÏGA	ARB/ASAP	bouchisidi@yahoo.fr
135	Mr Cheick Abdel kader MAGASSOUBA	ARB/ASAP	cheick68@yahoo.fr
136	Mr Michel SAMAKE	SNV/ASAP	samake@snv.org
137	Mr Moussa DIAKITE	AVSF/ASAP	diakite_moussa2002@yahoo.fr
138	Mr Aboubacar SAMAKE	PAPAM/ASAP/ANAPED	bsamake2005@yahoo.fr
NIGER			
139	Mr Peter WRIGHT	Conseiller en Agriculture résiliente au changement climatique	p.wright@care.org
140	Mr Boureima SEYNI	Conseiller Agriculture et AT dans la mise en place des Biodigesteurs	syblex@yahoo.fr
141	Mr Morou MOUNKEILA	Représentant du Ministre	morou_mounkeila@yahoo.fr
142	Ouzei Ousseini OUMAROU	Chef de division energie modernes de cuisson	ouzei27@yahoo.fr
PAYS BAS			
ABPP			
143	Mr Harrie OPPENOORTH	Conseiller Senior Énergie renouvelable	hoppenoorth@hivos.org

HIVOS					
144	Mme Carole GRIBNAU	Chef de Division Énergie Renouvelable	HIVOS	cgribnau@hivos.org	
SENEGAL					
145	Mr Adama DIALLO	Secrétaire Général	Ministère du Pétrole et des Énergies	adama.diallo@cmesn.net	
146	Mr Bassirou SARR	Responsable de la vulgarisation Agricole	Programme Biogaz du Sénégal / Energy 4 impact / PNB Sénégal	sarrbass3@yahoo.fr	
147	Mr DIALLO DIOP	Business mentor		diallo.diop@energy4impact.org	
TCHAD					
148	Mr Pombe KAGNE	Secrétaire Général Adjoint du Ministère/ MPIEA	Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles.	kpombe@rocketmail.com	
TOGO					
149	Mr Madadozi TEZIKE	Directeur Général de la Centrale des Achats et de l'approvisionnement des Intrants Agricoles	Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles.	mtezikeh@gmail.com	
BOAD					
150	Mr Almamy MBENGUE	Directeur de l'Environnement et de la Finance Climat	BOAD	ambengue@boad.org	